

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

MÉTÉO

24° : ALGER

26° : TAMANRASSET

p. 2

Mardi 5 Novembre 2013 - 1^{er} Mouharram 1435 - N° 419 - Deuxième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

Les news

ALGÉRIE-ÉAU

Le Président Bouteflika
reçoit le ministre émirati de la Culture, de la Jeunesse et du Développement social



Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier à Alger, le ministre de la Culture, de la Jeunesse et du Développement social émirati, Cheikh Nahyan Ben Mubarak al-Nahyan, qui lui a rendu une visite fraternelle. Au cours de l'audience, le chef de l'Etat a abordé avec le ministre émirati les relations bilatérales et les questions d'intérêt commun.

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Le Premier ministre demain et jeudi à Adrar et Tamanrasset

Page 3

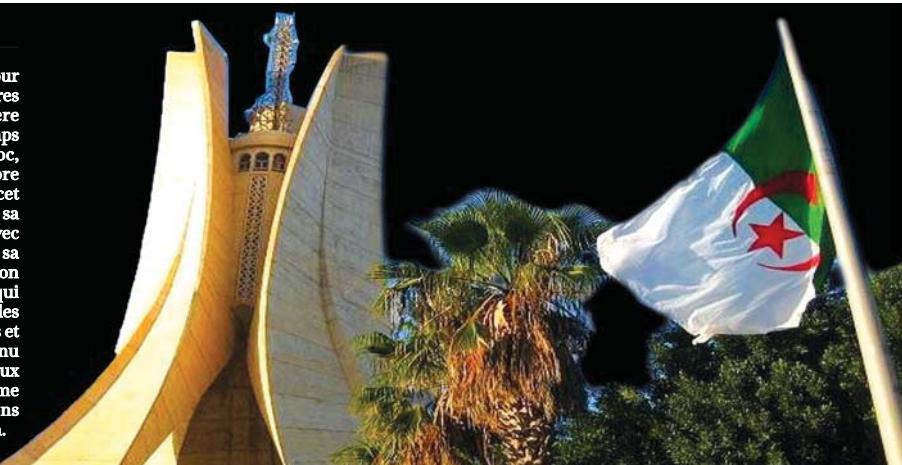
APRÈS TIGUENTOURINE ET D'AUTRES ATTAQUES DÉJOUÉES

POURQUOI TANT D'ACHARNEMENT CONTRE L'ALGÉRIE ?

Kamel Cherif

Décidément, tous les moyens sont bons pour s'attaquer à l'Algérie qui demeure un des rares pays arabes à avoir fait face de manière ingénue à ce qui est appelé « le Printemps arabe ». Les dernières attaques du Maroc, orchestrées par le tristement célèbre Mekhzen, dénotent de la poursuite de cet acharnement sur l'Algérie, laquelle tire sa force de sa stabilité interne. L'Algérie avec toutes ses composantes et dans toute sa diversité a, une fois encore, donné une leçon de solidarité et de nationalisme à ceux qui veulent la déstabiliser. Les partis politiques, les associations de la société civile, les syndicats et de simples citoyens ont unanimement soutenu la réaction des autorités algériennes face aux attaques marocaines. Tous ont réagi comme un même homme, soutenant les positions courageuses et de principe de l'Etat algérien.

Page 24



Transports

Tassili Airlines
réduit ses tarifs de 50% d'Alger vers Oran, Constantine, Annaba et Sétif

Page 24



ANDI 32 milliards de dollars d'investissements réalisés en Algérie en 10 ans

Page 5

ORAN
Des femmes managers ou le secret de la réussite

Page 9

SCIENCE et VIE
VIRUS
les nids à microbes que vous touchez tous les jours

Pages 12-13

CULTURE

18^E SILA
Une maison d'édition malienne propose des ouvrages imprimés en Algérie

Page 11

FOOTBALL
APRÈS LE DÉPART DU COACH USMISTE
Qui succédera à Rolland Courbis ?

Page 21

SOCIÉTÉ

BOLOGHINE
Une tentative de cambriolage de la poste avortée grâce au numéro vert de la DGSN

Page 10



Régions Nord : 24° à Alger

- Temps partiellement nuageux sur les régions Centre et Est avec quelques pluies locales en cours de journée.

Prédominance du soleil sur les régions Ouest. Les vents seront modérés à assez forts (40/60 km/h) notamment près des côtes.

La mer sera agitée à forte.

Régions Sud : 26° à Tamanrasset

- Alternance d'éclaircies et de passages nuageux sur le Nord Sahara et les Oasis. Ailleurs, temps ensoleillé. Les vents seront variables, modérés (30/50 km/h) avec soulèvements de sable locaux.

	max	24°	min	14°
Oran	max	23°	min	14°
Annaba	max	23°	min	17°
Béjaïa	max	25°	min	17°
Tamanrasset	max	26°	min	11°

VENDREDI
8

NOVEMBRE À
LA SALLE
IBN KHALDOUN

Concert de Samir Toumi

L'Établissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, organise vendredi 8 novembre à 16h30 à la salle Ibn Khaldoun, un concert musical qui sera animé par le grand chanteur Samir Toumi.

Ingénieur agronome de formation, l'artiste a une belle expérience de la pratique de la musique arabo-andalouse et du hawzi. Il avait intégré en 1979, de l'association El-Djazaïria El-Mossilia où il apprend à jouer de la mandoline et du violon avant de créer une association à savoir Thaalbiya en 1990. Il suivra les deux troupes lors de galas, soirées et tournées à travers les pays du Maghreb, et en Europe.

DU 7 AU 11
NOVEMBRE
À L'INSTITUT
FRANÇAIS DE TLEMCEN
**Hommage
à Jean Cocteau**

Al'occasion du 50^e anniversaire de sa disparition le 11 octobre 1963, l'Institut français d'Algérie rend hommage à Jean Cocteau, du jeudi 7 novembre à 16h au lundi 11 novembre à 19h, à l'Institut français de Tlemcen.

Génie polymorphe et artiste touche-à-tout, Jean Cocteau s'est toujours intéressé au cinéma, comme scénariste, cinéaste ou acteur.

Cette rétrospective retrace le parcours d'un poète qui a écrit ou adapté de nombreux récits pour le grand écran (*Les Dames du Bois de Boulogne*, *L'Éternel Retour*), a fait adapter ou adapté lui-même certaines de ses œuvres (*Les Enfants terribles*, *L'Aigle à deux têtes*, *Les Parents terribles*), a signé enfin comme réalisateur un certain nombre de films parmi les plus singuliers de l'histoire du cinéma français (*Orphée*, *La Belle et la Bête*, *Le Testament d'Orphée*), réussissant la synthèse supposée impossible du cinéma et de la poésie.

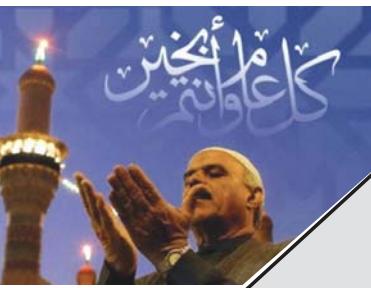
**2^È ÉDITION DE LA COURSE
«WE RUN ALGIERS»**
**Starter vendredi
15 novembre**

La seconde édition de la course «We Run Algiers», organisé par Nike, aura lieu le 15 novembre à Alger. Selon les organisateurs, le but de cette manifestation sportive de 6 km qui traverse le centre historique de la capitale et à laquelle prendront part 5000 participants, est la reconquête des rues d'Alger. Les inscriptions sont ouvertes sur le site www.we-runalgiers.com

La journée d'aujourd'hui, premier jour de Moharram, chômée et payée

La journée d'aujourd'hui, correspondant au premier jour de l'an de l'Hégire (awal Moharram 1435), sera chômée et payée pour l'ensemble des personnels des institutions et administrations publiques y compris les personnels payés à l'heure et à la journée, a indiqué hier la direction générale de la Fonction publique dans un communiqué.

Toutefois, les personnels exerçant en travail posté sont tenus d'assurer la continuité du service, précise-t-on de même source.



No comment



EL OUED Portes ouvertes sur la Sûreté nationale

Des journées d'information sur les services de la Sûreté nationale ont été ouvertes hier à El Oued. La cérémonie d'ouverture de cette manifestation a été présidée par le contrôleur de police, chargé du service central de la santé, de l'action sociale et des sports à la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Salah Hamdane Belarbi. Organisée à la salle omnisports de la ville d'El Oued, cette 5^e édition des journées d'information prévoit une exposition mettant en exergue les missions dévolues à ce corps sécuritaire et les moyens et équipements utilisés dans la lutte contre les différentes formes de crime. Au cours de la cérémonie d'ouverture des portes ouvertes, des vedettes sportives, dont le champion du monde du 3.000 mètres, l'athlète Abdelladjid Touil, ont été honorés, et des fauteuils roulants ont été remis aux victimes des accidents de la circulation.

Ces journées d'information s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre de la stratégie du rapprochement de la Sûreté nationale des citoyens et le raffermissement de leurs relations à la faveur de l'implication du citoyen dans l'équation sécuritaire, ont indiqué les organisateurs.

Mettant à profit ces journées, le représentant de la DGSN a procédé à l'inauguration du siège de la Sûreté de la daïra de Meyh-Ouansa, (30 km à l'ouest du chef-lieu de la wilaya), d'un célibatorium baptisé du nom du chahid de la région «Djeghal Tidjani».

CET APRÈS-MIDI À LA SAFEX Rencontres littéraires avec 5 grands auteurs

L'espace littérature du Salon international du livre propose un programme attrayant ou les découvertes et les controverses ne manqueront pas. Ce nouvel espace est consacré à un panorama vivant des littératures d'Algérie et du monde à travers des rencontres avec des écrivains et essayistes de quatre continents.

CET APRÈS-MIDI À 15H: Rencontre «Emigrés, refugiés, exilés: la reconnaissance par la littérature »

Les auteurs Saud Al Sanoussi (Koweït), Suzanne El Kenz (Palestine/Algérie), Amara Lakhous (Algérie/Italie) ont pour protagonistes des êtres particuliers, en mouvement, en attente, en projet... Nouveaux esclaves, ainsi que le conceptualise la sociologue Saskia Sassen; dommages humains collatéraux d'occupations et guerres; Ulyses de nouvelles Odysées; sel et levain de nouvelles sociétés et citoyennetés... On peut tout dire des émigrés, refugiés, exilés. Une chose et son contraire d'ailleurs. Les victimiser, les culpabiliser ou les sublimer. On doit surtout les prendre pour ce qu'ils sont: pas des statistiques mais des êtres de chair et de cœur. De bon sujets de romans et récits.

A 17H: Rencontre «De l'autre côté du miroir»

Les auteurs Kamel Daoud et Salim Bachi : un romancier devient pour deux écrivains algériens personnage de roman. Il fallait oser ! Mais quel costume taillent-ils à ce maestro des Lettres?

MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE, M. ABDELAZIZ BOUTEFLIKA

Le Premier ministre attendu à Adrar et Tamanrasset

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, effectuera mercredi et jeudi des visites de travail respectivement dans les wilayas d'Adrar et Tamanrasset, indique lundi un communiqué du Cabinet du Premier ministre. Lors de ces visites, qui s'inscrivent dans le cadre de la mise en œuvre du programme du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, il sera procédé à l'examen de l'état d'exécution et d'avancement du programme de développement socio-

économique dans ces deux wilayas. Le Premier ministre y rencontrera les représentants de la société civile et les élus locaux afin de s'enquérir de la situation globale de ces wilayas et des moyens complémentaires à dégager pour améliorer leur niveau de développement, ajoute la même source. M. Sellal sera accompagné, lors de cette visite, d'une importante délégation ministérielle, précise le communiqué.



ADRAR

De grands atouts pour un développement prometteur

La wilaya d'Adrar, dans l'extrême Sud-ouest du pays, qui s'apprête à accueillir mercredi le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, possède de grands atouts et indices prometteurs, tous secteurs confondus, susceptibles de la hisser au rang de pôle économique national, notamment dans les domaines de l'agriculture, du tourisme et de l'industrie.

Plusieurs opérations de développement ont été déjà concrétisées à travers les communes de la wilaya, à la faveur de programmes multisectoriels visant l'amélioration de l'infrastructure et du cadre de vie de la population de cette région frontalière s'étendant sur 427 000 km².

L'agriculture, une soupe pour le développement local

Le développement de la wilaya repose grandement sur l'agriculture qui possède une superficie globale de 336 077 ha, dont 35 698 ha de surfaces agricoles utiles (SAU) et 27 460 ha de terres irriguées, en plus de terres arables susceptibles d'être exploitées dans la céréaliculture irriguée et appelées à constituer le grenier de la région.

Le secteur a enregistré, ces dernières années, un bond remarquable en matière d'exploitation des terres arables, à l'appui de programmes d'accompagnement et de soutien en différents moyens et équipements des investisseurs et jeunes promoteurs.

Ces programmes visant la propulsion des différentes filières agricoles dans la région ont permis, outre la remise de titres de concession au profit des jeunes dans le cadre des mesures préconisées par l'Etat, de générer des emplois et de contribuer à la sécurité alimentaire.

Adrar renferme d'autres potentialités nécessaires à cet essor agricole consistant en une richesse phénicienne de 3,7 millions de palmiers, dont un effectif productif de 2,7 millions de palmiers offrant 49 variétés de dattes.

Une enveloppe de 16 milliards DA a été allouée au secteur agricole pour préserver le développement de la phoeniciculture, a

souligné le directeur des services agricoles (DSA) de la wilaya.

Aces efforts de développement agricole, viennent se greffer la création, dans le cadre de la mise en œuvre des instructions du gouvernement inhérentes à l'encouragement de l'emploi, de plusieurs périmètres agricoles, dont celui de Oued Ghezala (commune d'Adrar) regroupant 800 détenteurs de titres de concession, et des surfaces similaires au niveau des communes d'Ougrout et de Zaouiét-Kounta.

Ces efforts de développement ont été appuyés par la réalisation d'une série d'opérations devant impulsiver les différents créneaux agricoles, consistant en l'amélioration des systèmes d'irrigation agricole, moderne et traditionnel, dont la réalisation de plus de 200 forages et la réhabilitation et l'entretien de plus de 40 foggaras, patrimoine économique et culturel ancestral de la région.

Le tourisme, en plein essor, orienté vers le professionnalisme

Le secteur du tourisme, qui dispose de diverses potentialités constitué, lui aussi, un puissant levier à même de participer au développement de cette wilaya, considérée, à juste titre, comme une des destinations touristiques privilégiées du pays.

Ce secteur a connu, ces dernières années, une nette relance, à la faveur de projets réalisés ou en voie de l'être et devant étoffer un patrimoine englobant, autour des régions phares du Touat (Adrar) et du Gourara (Timimoun), une multitude de sites touristiques, à l'instar des vieux ksours, des palmeraies, des sites archéologiques, des foggaras et du riche legs culturel des manuscrits reflétant l'histoire profonde de cette région du pays.

La wilaya d'Adrar s'est dotée de nombreux projets touristiques, accompagnés d'une stratégie de promotion et d'écoulement de ses produits tant à l'échelle nationale qu'internationale, susceptibles de créer de nouveaux emplois, notamment dans les activités artisanales et de contribuer à la promotion du cadre de vie de la

population locale. Cette relance s'est traduite par le lancement d'une série de projets et de structures d'hébergement ayant contribué à l'accroissement des capacités d'accueil de 380 lits en 2001 à plus de 1 090 lits exploitables actuellement.

Le secteur qui verra s'accroître prochainement ses capacités d'hébergement à plus de 1 200 nouveaux lits, s'est vu accorder la délimitation de cinq (5) Zones d'expansion touristique (ZET) destinées à accueillir de nouveaux projets touristiques.

Le secteur qui table sur la promotion de la qualité de ses prestations, vient d'enregistrer la signature par l'hôtel privé «Masina» d'une convention de partenariat avec la chaîne hôtelière internationale «Vendôme», spécialisé dans la gestion des structures hôtelières.

Le logement rural, la formule d'habitat la plus sollicitée dans la région

La wilaya d'Adrar, connue pour ses étendues sahariennes où sont disséminés plus de 490 vieux ksours, a bénéficié, au titre de l'actuel programme quinquennal de développement (2010-2014), d'un total de 28 000 aides à l'habitat rural, dont 13 000 retenues pour cette année seulement et dont une tranche de 9 000 aides a été déjà consommée. Le parc immobilier de la wilaya a été renforcé, durant cette période, par 7 150 logements sociaux dont les chantier pour leur réalisation ont été lancés, hormis un quota de 240 unités non encore lancé en travaux dans les régions de Bordj Badji-Mokhtar et Ti-miaouine, en raison de l'absence, localement, d'entreprises de réalisation.

D'autres projets pour la réalisation de 1 000 logements promotionnels aidés et 500 autres de type promotionnels publics et de 800 unités selon la formule «Aadl» ont également été accordés à la wilaya d'Adrar.

Dans le souci de palier au problème du foncier auquel font face les bénéficiaires de l'habitat, les services de la wilaya ont procédé à la délimitation de lotissements dans l'ensemble des communes pour accueillir les projets d'habitat.

D'importants projets pour l'amélioration de la couverture médicale

S'agissant du secteur de la santé, d'importantes actions visant le rapprochement des structures et l'amélioration des prestations de prise en charge médicale, ont également été menées dans la région.

Le secteur a ainsi été consolidé par la réalisation, pour un investissement de 15 milliards DA, d'un pôle médical regroupant un hôpital de 240 lits et un centre anticancéreux, en plus d'autres hôpitaux de 60 lits et des polycliniques à travers les daïras de la wilaya d'Adrar. Toutefois, l'encadrement médical spécialisé demeure une des préoccupations soulevées aussi bien par les responsables locaux que par la population.

Développement qualitatif en matière de structures pédagogiques

La wilaya d'Adrar offre, en matière de scolarisation, une disponibilité suffisante de structures pédagogiques ayant permis d'atténuer la surcharge des classes et d'épargner aux élèves les longs déplacements vers d'autres régions pour leur scolarité. Le secteur a réceptionné, en une année, sept nouveaux lycées et deux collèges, et lancé en travaux, cette année, quatre chantiers pour la réalisation de lycées.

Un réseau routier conséquent pour désenclaver la région et impulser le développement

Située à 1 500 km d'Alger, la wilaya d'Adrar s'est vu doter d'importants projets routiers, permettant de relier les localités autant à l'intérieur de la wilaya qu'à l'extérieur de la région avec des raccordements avec les wilayas limitrophes d'El-Bayadh au nord, Tindouf à l'ouest et Tamanrasset au sud-est. D'intenses efforts sont également menés pour la réalisation de la route Reggane-Bordj Badji-Mokhtar, traversant sur 650 km le désert du Tanezrouft (sud d'Adrar), en plus de la réalisation de 190 km de routes communales pour le désenclavement des ksour de la wilaya.

INDUSTRIE

L'Etat algérien fait valoir son droit de préemption pour reprendre les entreprises à capitaux étrangers

L'Etat algérien tend de plus en plus à faire valoir son droit de préemption pour entrer dans le capital des entreprises à capitaux étrangers comme en témoigne l'opération visant la société de fabrication de pneumatiques Michelin-Algérie.

Dimanche, le ministre des Finances, Karim Djoudi, a affirmé à l'Assemblée populaire nationale (APN) que l'Etat algérien fera valoir son droit de préemption sur cette société acquise récemment par le groupe Cevital. L'exercice par l'Etat du droit de préemption est prévu par la loi de finances complémentaire de 2009 (LFC) qui prévoit que «l'Etat ainsi que les entreprises publiques économiques disposent d'un droit de préemption sur toutes les cessions de participations des actionnaires étrangers ou au profit d'actionnaires étrangers».

Le ministre a indiqué que l'enjeu de cette décision concerne la récupération des terrains en vue d'y effectuer des investissements. Avant de pratiquer ce droit, le gouvernement devra présenter une offre au propriétaire français avec lequel des concérations sont toujours en cours, a déclaré M. Djoudi.

Ce dernier n'a pas exclu de revendre ensuite la société à d'autres investisseurs. «Il est fort possible que des fabricants de pneumatiques s'intéressent au marché algérien. Nous leur accorderons toutes les facilités nécessaires à l'investissement», a-t-il souligné.

Cette transaction concernant Michelin vient s'ajouter au dossier de l'opérateur de téléphonie mobile Djeddy sur lequel l'Etat a aussi fait valoir son droit de préemption. Les deux opérations ne sont toujours pas bouclées et aucun échéancier n'est fixé pour leur parachèvement, ce qui témoigne de la complexité des négociations.

Le directeur général d'Orascom télécom Algérie, Vincenzo Nesci, avait annoncé en décembre 2012 qu'un accord a été trouvé avec le gouvernement algérien et qu'une nouvelle société dénommée Optimum télécom a été créée et enregistrée au registre de commerce dans le respect de la règle 49/51.

Le même responsable avait fait état de «quelques problèmes juridiques à régler» sans en dire davantage pour des raisons de confidentialité. La règle 49/51 a été instituée par la loi de finances complémentaire de 2009 en réaction à la cession d'Orascom construction de sa cimenterie à un entrepreneur français sans avis préalable du gouvernement alors que le projet avait bénéficié de facilitations liées à l'encouragement de l'investissement.

La décision de l'Etat d'acquérir la majorité des actions d'entreprises étrangères l'a conduit à porter la participation de Sider dans le capital du complexe sidérurgique ArcelorMittal à hauteur de 51% contre 30% auparavant. Selon les syndicats, la reprise d'autres entreprises par l'Etat serait à l'ordre du jour. Dans le secteur des matériaux de construction, ce serait le cas pour l'entreprise céramique de Guelma rachetée par ETER Italia après le retrait des partenaires algériens qui faisaient partie de son capital.

Les entreprises publiques privatisées au profit de partenaires étrangers sont nombreuses et des responsables ont quelquefois émis la volonté de les remettre sous le giron de l'Etat sans entreprendre ce processus. Parmi les sociétés privatisées et qui étaient susceptibles de repasser sous le contrôle de l'Etat figurent l'allemande Linde activant dans le secteur des gaz industriels, mais le processus n'a jamais été engagé.

Afin d'éviter des complications causées par la propriété exclusive des usines par des étrangers en Algérie, l'Etat a décidé d'appliquer la règle 49/51 pour tous les nouveaux projets y compris pour celui de Renault.

SÉCURITÉ

M. Belaïz invite les citoyens à s'impliquer davantage dans la lutte contre toutes les formes de criminalité

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a invité dimanche à Chlef les citoyens à s'impliquer davantage dans la lutte contre toutes les formes de criminalité.

M. Belaïz, qui intervenait lors de la cérémonie d'installation officielle du nouveau wali de Chlef, M. Abou Bakr Seddik Boussetta, a déploré, à cet égard, le "négativisme" et "la passivité" d'une partie de la société, expliquant qu'il est "inconcevable que des citoyens ne réagissent pas devant un crime, une agression, un vol et tout autre phénomène qui nuit à la société".

"Aujourd'hui notre souhait est de voir le citoyen vivre dans un climat de paix et de sécurité de jour comme de nuit et où qu'il soit, chez lui, sur son lieu de travail, au marché ou dans la rue", a-t-il souligné, insistant sur la contribution du citoyen pour consacrer cette situation, en l'estimant "nécessaire" voire "impérative".

Par ailleurs, le ministre a appelé les citoyens à s'impliquer davantage dans le développement de l'économie nationale, soulignant que "toutes les portes leur sont ouvertes et que tout individu désirant investir pourra le faire dès maintenant", poursuivit-il, ajoutant, "qu'il respecte les lois de la République".

L'Etat est disposé à accompagner et à assister les investisseurs, a-t-il affirmé dans ce sens, indiquant que le travail accompli par son département ministé-



riel a permis de cerner les contraintes qui se dressaient devant les investisseurs.

"La stabilité, la paix sociale et la sécurité étant actuellement une réalité, il est de notre devoir de nous orienter davantage vers la relance de l'économie nationale, en optant pour l'investissement dans les différents crêneaux générateurs de richesse", a soutenu le ministre. S'agissant des contraintes liées à la constitution des dossiers administratifs, il a indiqué qu'ils (les dossiers administratifs) "seront allégés à hauteur de 30 à 50%", ajoutant

que son département ministériel accorde une importance capitale à l'accueil du citoyen à quelque niveau qu'il soit, aussi bien au sein des Assemblées élues (APC et APW) qu'au niveau des daïras et des wilayas.

L'autre volet sur lequel le ministre a insisté, à l'occasion, a trait à l'amélioration du cadre de vie du citoyen. A ce titre, il a mis l'accent sur la nécessité pour les APC de prendre en charge sérieusement ce volet afin de permettre au citoyen de vivre dans un cadre agréable et sain.

WALIS

M. Belaïz insiste sur l'implication du citoyen dans le processus de développement local

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, a insisté dimanche à Mostaganem sur la nécessité d'impliquer le citoyen dans le processus de développement local et de libérer les initiatives individuelles.

Lors de la cérémonie d'installation du nouveau wali de Mostaganem, M. Belaïz a abordé le rôle des commissions de wilaya chargées de résoudre les problèmes des citoyens.

Ces futures structures regrouperont toutes les catégories de la société dont des présidents d'APC, des chefs de daïra, des représentants de comités de quartiers et des journalistes, a-t-il ajouté.

Le ministre a, en outre, mis l'accent sur la nécessité d'améliorer l'accueil des citoyens et être à leur écoute en ouvrant les portes et les canaux, rappelant que «l'administration est faite pour servir le citoyen». M. Belaïz a annoncé, à ce propos, que l'inspection générale du ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales dépêchera périodiquement des émissaires pour contrôler et évaluer le travail des walises, des élus locaux et s'en-

quérir le bon fonctionnement des services administratifs. Concernant l'investissement, le ministre a insisté sur la construction «d'une économie alternative aux hydrocarbures», appelant tous les Algériens porteurs d'initiatives à investir dans tous les domaines, à condition de respecter les lois de la République. M. Belaïz a ajouté, par ailleurs, que son département ministériel se fixe comme priorité de renforcer la sécurité par l'application stricte des lois de la République, tout en rappelant que l'Etat a mobilisé des moyens humains et mis des structures à disposition afin d'assurer la sécurité et la stabilité et davantage de protection des biens et des personnes.

Le ministre a appelé, dans ce sens, le citoyen à contribuer à la sécurité des personnes et des biens qui est un devoir de citoyenneté. M. Ahmed Maabed a été installé nouveau wali de Mostaganem en remplacement de M. Hocine Ouaddah désigné wali de Constantine dans le cadre du mouvement dans le corps des walises opéré par le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika.

AFFAIRE DES DÉCHETS FERREUX ET NON FERREUX DU PORT D'ALGER Des peines de prison à perpétuité requises

Le procureur général près la Cour de Tizi-Ouzou a requis hier des peines de prison à perpétuité contre les huit (08) principaux accusés dans l'affaire de trafic des déchets ferreux et non ferreux au niveau du port d'Alger, dans laquelle sont impliqués des cadres et fonctionnaires des Douanes et des exportateurs. D'autres peines allant de trois à dix ans de réclusion criminelle ont été également requises contre les six (06) autres accusés cités dans cette affaire, dont le procès en appel s'est ouvert dimanche à la Cour de Tizi-Ouzou.

Les 14 accusés, soit sept (07) détenus et sept (07) prévenus libres, sont poursuivis pour les chefs d'accusation de «falsification de documents officiels et commerciaux», «octroi de priviléges et exonération de taxes publiques sans autorisation», «négligence apparente ayant entraîné la perte de deniers publics» et «fausse décla-

ration de douane sur la valeur et la quantité du produit exporté».

Selon l'arrêt de renvoi de cette affaire, qui a été dévoilée en 2000, les exportateurs, avec la complicité de douaniers, ne déclaraient pas le poids réel des conteneurs et sous-évaluaient la marchandise destinée à l'exportation. Une fois celle-ci arrivée chez le client à l'étranger, l'exportateur refait les factures en mentionnant le poids et le prix réels du produit.

L'un des exportateurs, Ikhlef Kamel, actuellement en fuite, a déclaré un poids total de 110 tonnes de déchets ferreux et non ferreux, alors que le contre pesage effectué dans le cadre de l'enquête par la police judiciaire a révélé que le poids réel était de 264 tonnes, selon toujours l'arrêt de renvoi. Concernant les coûts, les exportateurs déclareraient des prix avoisinant les 1.500 francs français la tonne de métal (cuivre, aluminium et zinc, notamment)

alors que réellement, la tonne était vendue à 12.000, voire 15 000 FF. La différence était versée dans des comptes à l'étranger, a-t-on révélé lors du procès.

Selon le même document, «les Douanes françaises et espagnoles ont confirmé qu'environ une centaine de dossiers concernant 700 containers de métaux ferreux et non ferreux ont été exportés de manière à effectuer la transfert illicite de devises vers l'étranger».

Ces pratiques ont fait perdre au Trésor public, pour la seule période allant de 1998 à 2000, les sommes de 16.000 dollars, 150 millions de FF, et 1,5 milliard de dinars, a révélé la juge lors du procès. La journée d'hier fut consacrée aux plaidoiries. Le verdict est attendu tard dans la soirée.

ANDI

32 milliards de dollars d'investissements réalisés en Algérie en 10 ans

Plus de 32.000 projets d'investissements, dont 410 projets étrangers ont été réalisés en Algérie entre 2002 et 2012 pour un montant global de 2.547 milliards de DA (31,8 milliards de dollars au taux actuel), a révélé une enquête de l'Agence nationale de développement de l'investissement (Andi).

Ces 32.004 projets réalisés, soit 91% de l'ensemble des projets déclarés (35.477 projets), ont généré 300.000 emplois directs, selon les résultats de l'enquête, la deuxième du genre, arrêtée à juin dernier.

En dépit de la conjoncture économique internationale défavorable, les investissements réalisés durant cette décennie ont connu "une évolution substantielle", a affirmé hier à l'APS, Abdelkrim Mansouri, directeur général de l'Andi. Le contexte économique international, a-t-il ajouté, "nous impose d'aller vers une diversification soutenue des investissements tant locaux qu'internationaux pour pouvoir relever les défis".

Sur l'ensemble des projets déclarés, 2.584 projets n'ont pas été entamés, soit 7% du total, et 593 projets ont été abandonnés, soit seulement 2% des projets déclarés (35.177).

Les 410 projets d'investissements étrangers réalisés pour un montant de 803 milliards de DA (environ 10,85 milliards de dollars), soit le tiers des investissements réalisés, ont généré 42.959 emplois, soit 14% du nombre global des postes créés.



sements réalisés sont de grands projets

L'enquête a souligné une très forte prépondérance du secteur privé avec 31.638 projets réalisés durant la période 2002 à 2012, soit 99% du total, pour une valeur de 1.378 milliards de DA et générant 264.964 emplois.

En revanche, le secteur public n'a réalisé que 328 grands projets pour une valeur de 777 milliards de DA alors que le secteur mixte (public-privé) a réalisé 38 projets pour 391 milliards de DA. Concernant le nombre d'emplois créés, la même tendance a été observée avec 264.964 emplois (89%) créés par le secteur privé, 31.024 emplois (10%) par le secteur public, alors que le secteur mixte a généré 3.127 postes d'emploi, soit 1%.

Le classement des investissements réalisés durant la dernière décennie montre la quasi dominance du secteur de l'industrie sur tous les plans (nombre de projets, montant et emploi) avec respectivement 1%, 62% et 35%, suivi du secteur des BTPH avec 18%, 9% et 34% et enfin les services avec 9%, 13% et 12%, selon les résultats de l'enquête. Par filières, les industries agroalimentaires occupent la tête du classement suivies de la chimie et plastique, des industries du bois et papier, des industries textiles puis par les cuirs et peaux et enfin, des matériaux de construction et verre. 67% des projets d'investissement réalisés sur le territoire national sont concentrés dans la région du Nord du pays (nord-centre, nord-est et nord-ouest).

Les autres régions, à savoir les Hauts-Plateaux-est et le Sud-est n'ont capté que 11% pour chaque région. Les régions des Hauts-Plateaux-centre et des Hauts-Plateaux-ouest et du Sud-ouest ont attiré un taux de 3% et 4% pour chaque région en termes de projets réalisés, alors que la région du Grand sud a enregistré moins de 1%.

L'enquête a souligné que les investissements de moins de 10 millions de DA occupent la première place avec

65% en terme de nombre de projets réalisés et seulement 3% en termes de valeur. La prépondérance des TPE (toute petite entreprise) et l'émergence des PME caractérisent les investissements réalisés durant ces dix dernières années, selon les résultats de cette enquête.

Toutefois, de grands projets par leur poids financier, ont été réalisés durant cette période (2002-2012) dans la mesure où les projets dont le montant dépasse 1,5 milliard de DA ont représenté 62% du total. Les investissements déclarés en Algérie, ont plus que doublé durant le premier semestre 2013, pour atteindre 856,7 milliards de DA (11,2 milliards de dollars) contre 411,6 milliards de DA à la même période en 2012, en hausse de 108%. Les investissements déclarés durant le seul 1^{er} semestre 2013 représentent plus du tiers des investissements réalisés en Algérie en 10 ans, selon les chiffres de l'ANDI. Cette performance est due essentiellement à l'amélioration du climat des affaires suite aux différentes mesures d'incitation et d'encouragement à l'investissement prises par les pouvoirs publics, notamment dans les régions des Hauts-Plateaux et du Sud.

Le projet de loi de finances actuellement en débat au Parlement, vise l'encouragement et l'encadrement de l'investissement. Le projet de loi prévoit, ainsi, la suppression des dispositions spécifiques relatives aux modalités d'octroi des avantages pour les projets d'investissement dont le montant est supérieur à 500 millions de DA et inférieur à 1,5 milliard de DA et un allégement des procédures d'agrément en faveur des projets d'investissement étrangers directs ou en partenariat avec des capitaux étrangers.

L'encouragement des investissements étrangers qui contribuent au transfert du savoir-faire ou qui produisent des biens avec un taux d'intégration supérieur à 60% figure également parmi les mesures de ce projet de loi.

APS

ACTIVITÉS DES PARTIS

FLN

Préparation de la session du Comité central

Le Comité central du parti du FLN est convoqué le 16 novembre pour une session au cours de laquelle sera présenté le bureau politique.

Aussi, le 9 novembre seront rassemblés les mouhafadhs au siège du parti à Hydra. Cette réunion sera suivie le 11 par celle des parlementaires-les députés devant prendre les consignes pour le vote de la loi de finances 2014.



Les invitations au Comité central de l'Aurassi sont déjà envoyées et « tous les membres de cette instance y sont conviés », dit-on au parti. Ceci en réponse à l'appel des partisans d'Abderrahmane Belayat de la boycotter. « Ils n'ont qu'à venir et contester les décisions du secrétaire général. La majorité décidera » assure –t-on. Il est indubitable que les déclarations aux médias d'Amar Saâdani troubleront quelque peu des militants et des responsables. Lors d'une rencontre avec Louisa Hanoune, Saâdani a déclaré : « La révolution du 1^{er} Novembre 1954 est sacrée et c'est une grande ingratitude que de vouloir lui assimiler le printemps arabe ».

Répondant aux questions d'un conseiller, Amar Saâdani a affirmé : « Beaucoup de voix se sont élevées pour empêcher le président Bouteflika de se présenter à l'élection présidentielle de 2014. Au FLN, on confirme : Bouteflika est notre candidat. » « Bouteflika sera candidat. Il l'annoncera au moment opportun. »

« Le Président n'est pas absent. Il rencontre les cadres. Il donne les orientations. Et c'est lui qui gère le pays » précise-t-il.

RND

Bensalah savoure l'effet du meeting à la Maison du Peuple

Les organisateurs de ce meeting ont comptabilisé des indices de satisfaction de la prestation du secrétaire général par intérim au siège de l'UGTA.

Les réactions de certains à l'image du train qui démarre ont fait dire que : « dans la tradition politique algérienne depuis le multipartisme est de s'abstenir de dépasser des lignes rouges et donc, de respecter les règles du jeu » faisant allusion à la réflexion d'Amar Saâdani sur le rôle de locomotive du FLN. Toujours est-il que le RND se prépare à de nouveaux « succès qui étonneront ».



TAJ Réunions des élus le 9 et des jeunes le 23 novembre

Amar Ghoul a suscité approbation et attention lors de son voyage à Tizi-Ouzou et sa visite d'Ighil Imoula où a été imprimée la déclaration du 1^{er}-Novembre sur les ronéos au domicile des Zaâmoum.

TAJ prépare la réunion des élus qui se déroulera le 9 novembre à Tipasa. Réunion très importante qui intervient après la célébration de l'anniversaire de la création du parti, l'entente avec le parti du FLN et les Indépendants pour une « alliance parlementaire » et les déclarations d'Amar Ghoul de soutien au programme du président de la République et de fidélité à la personne d'Abdelaziz Bouteflika. Amar Ghoul a annoncé que l'élection présidentielle d'avril 2014 verra le poids de TAJ s'accroître. La rencontre des élus montrera le poids électoral de TAJ, mais surtout ses capacités à intervenir dans le débat public à tous les niveaux. Autre événement de grande portée : la réunion des jeunes du parti TAJ le 23 novembre. Un membre du BP de TAJ signale que « le fait d'exprimer le soutien au programme du président de la république, de se dire fidèle à la personne d'Abdelaziz Bouteflika ne veut pas dire qu'on parle en son nom ou qu'on se substitue aux services compétents. Le parti exprime sa position, il n'a empiété sur aucune autre prérogative. »



«Le chaos du printemps arabe»

Mme Hanoune a rappelé : « La révolution du 1^{er} Novembre 1954 est sacrée et a permis de recouvrir la souveraineté sur l'ensemble du territoire national. Pour cette raison, il n'est pas permis de comparer à un chaos qui cible les Républiques par un mouvement organisé par des organisations étrangères non gouvernementales visant l'intégrité et la stabilité des pays ». C'est à une conférence de presse conjointe avec Amar Saâdani que Louisa Hanoune a fait ces déclarations. Rappelons que le PT est en pleine phase de préparation de son 8^e congrès fixé au 28 novembre.

O. Larbi



Algérie - Maroc

**SG DU PARTI
DU FLN :
«L'agression contre
le consulat d'Algérie
à Casablanca, une
action qui n'honore
pas le Maroc»**

Le secrétaire général du parti du Front de libération nationale (FLN), Amar Saâdani a condamné dimanche à Alger l'agression contre le siège du Consulat d'Algérie à Casablanca et la profanation de l'emblème national affirmant que cette action «n'honore pas le Maroc». L'Algérie et le Maroc sont «deux pays frères mais l'incident du consulat d'Algérie et la profanation de l'emblème national, un symbole de souveraineté, n'honorent pas le Maroc», a tenu à préciser M. Saâdani lors d'une conférence de presse conjointe avec la secrétaire générale du parti des travailleurs (PT), Louisa Hanoune.

M. Saâdani a appelé au calme car la situation actuelle dans les pays du voisinage, a-t-il dit, n'est favorable ni à l'Algérie ni au Maroc. Pour sa part, Mme Hanoune a indiqué que le PT s'est mis d'accord avec le FLN sur la nécessité de calmer la situation car «la tension n'est pas dans l'intérêt des deux peuples, des forces étrangères pouvant détourner la situation à d'autres fins». La SG du PT a, en outre, réitéré la position de l'Algérie au sujet du Sahara Occidental. Il s'agit «d'une position constante, l'Algérie ne constitue pas une partie au conflit et le dossier de la question sahraouie est entre les mains des Nations unies», a-t-elle dit. Le SG du FLN a rencontré samedi la secrétaire générale du PT, Mme Louisa Hanoune dans le cadre du dialogue avec la classe politique, a rappelé M. Saâdani.

Les agissements du Maroc à l'égard de l'Algérie sont l'expression «d'une nervosité non maîtrisée»

Les agissements du Maroc à l'égard de l'Algérie sont l'expression «d'une nervosité non maîtrisée pour créer une diversion» autour d'une question «essentielle», celle de la décolonisation du Sahara occidental, a indiqué le ministre délégué sahraoui pour l'Europe, Mohamed Sidati.

«Les agissements du Maroc sont l'expression d'une nervosité non maîtrisée pour faire diversion et occulter une question essentielle, celle de la nécessité de la décolonisation du Sahara occidental», a déclaré à l'APS M. Sidati, réagissant à la campagne médiatique menée par le Maroc contre l'Algérie.

Il a ajouté que le Maroc conduisait une politique diplomatique «anachronique et écuelle» en voulant à tout prix impliquer l'Algérie dans le conflit du Sahara occidental, précisant que «ce conflit ne concerne que deux parties, à savoir le Front Polisario, en tant que représentant légitime des Sahraouis et le Maroc». «L'Algérie est un pays observateur dans le conflit et vouloir l'impliquer à tout prix, c'est essayer de faire diversion et détourner les yeux de la communauté internationale de la politique répressive et oppressive du Maroc à l'égard du peuple sahraoui», a-t-il soutenu. Il a également souligné que l'attitude marocaine était une «vaine tactique, usitée à plusieurs reprises» pour faire «cendre à l'Algérie ses échecs diplomatiques et son isolement sur la scène internationale dans sa politique de colonisation du Sahara occidental». «Le Maroc commet un cafouillage énorme et une confusion autour de la question sahraouie. Mais la situation est claire, nette et limpide», a-t-il soutenu.

APS



VIOLATION DU CONSULAT D'ALGÉRIE À CASABLANCA: Des partis et organisations continuent de dénoncer cet acte

Les partis politiques et organisations nationales continuent de dénoncer la violation du consulat d'Algérie à Casablanca (Maroc) vendredi dernier et la profanation de l'emblème national le jour de la commémoration du 59^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération nationale.

«Qu'il s'agisse d'un acte isolé ou d'une manipulation politique, le fait est grave, irresponsable et inacceptable. Il dénote une hostilité cultivée depuis des années pour faire de l'Algérie un bouc émissaire responsable des problèmes et des échecs du Royaume», estime le Mouvement populaire algérien (MPA).

Ainsi, le MPA dénonce et condamne avec la plus grande vigueur cette grave atteinte aux règles élémentaires de respect dû aux nations souveraines et à leurs symboles ainsi qu'aux règles de bon voisinage.

Le parti s'interroge aussi sur les motivations de cette élite politico-médiaïque marocaine qui n'a eu de cesse de s'en prendre à l'Algérie, surtout lorsqu'on sait que cette même élite n'arrête pas de réclamer l'ouverture des frontières terrestres entre nos deux pays. Faut-il rappeler que ces frontières ont été fermées unilatéralement, l'Algérie n'ayant fait qu'appliquer le principe des réciprocités.

Le MPA exprime au gouvernement algérien sa solidarité pleine et entière dans cette affaire etalue sa gestion de l'incident, empreinte de fermeté et de sagesse.

Le Mouvement algérien pour la justice et le développement (MAJD) a, de son côté, condamné ces «actes criminels» contre le Consulat d'Algérie le jour de la commémoration de l'anniversaire du déclenchement de la guerre de libération. L'Algérie demeure «la Mecque des indépendants et défendra tous les peuples colonisés», a souligné le parti rappelant qu'«elle réclame la décolonisation du Sahara Occidental conformément aux résolutions des Nations unies».

Le Front du militanthisme national s'est indigné contre «l'acharnement marocain» contre l'Algérie à travers des actes injustifiés coïncidant avec le 59^e anniversaire du déclenchement de la guerre de Libération.

Ces actes, a-t-il poursuivi, «ne peuvent que servir les ennemis de l'Algérie» et portent profondément atteinte aux relations de fraternité et de bon voisinage entre les deux pays. Le Front appelle les autorités marocaines à présenter des excuses officielles et de poursuivre en justice les auteurs de ce crime. Pour sa part, le parti la Tribune de l'Algérie de demain s'est dit choqué de «la violation» de la représen-

tation diplomatique algérienne et la profanation de l'emblème national au moment où le peuple algérien célèbre l'anniversaire du déclenchement de la guerre de libération.

Pour la Coordination nationale des enfants de chouhada (CNEC), cet acte dénote une «injure à l'Etat et au peuple algériens, proférée par des mercenaires qui ont déversé leur colère sur l'emblème national».

Elle s'est dite confiante quant aux décisions de l'Etat algérien, le président de la République, M. Abdelaziz Bouteflika, à sa tête, pour contrer «toute menace émanant des détracteurs de l'Algérie».

Par ailleurs, l'UGCAAs'est dite horrifiée par cet acte «abject» contre le Consulat d'Algérie à Casablanca au moment où des nations amies se sont jointes à l'Algérie pour célébrer l'anniversaire du 1er novembre». Il s'agit, selon l'Ugcaa d'une manœuvre du Maroc pour détourner l'attention sur les violations des droits de l'Homme au Sahara Occidental en tentant d'impliquer l'Algérie, affirmant que la «souveraineté de la l'Algérie était au-dessus de toute considération».

SELON DES UNIVERSITAIRES

Le tapage suscité par le Maroc sur l'Algérie: Une manœuvre pour faire diversion

De l'avis de plusieurs analystes, la vacarme suscité par le Maroc autour de la position de l'Algérie à l'égard de la question sahraouie relève d'une vile manœuvre visant à faire diversion de son incapacité à gérer ses affaires dans le contexte de crise multidimensionnelle qui le frappe et du fait de pressions étrangères exercées pour l'amener à césser ses violations des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé.

Pour l'enseignant universitaire Saïchi Mustapha, la campagne de dénigrement menée par le Maroc à l'encontre de l'Algérie vise à faire diversion à la suite des échecs politiques et socio-économiques du royaume à l'origine des troubles sociaux qui ont suivi la hausse des prix des produits de base.

Le soutien régional et international grandissant à la cause sahraouie est également à l'origine de cet acharnement inégal contre l'Algérie, a estimé l'universitaire qui a cité les pressions exercées par le dé-

partement d'Etat américain et l'Union européenne sur le Maroc pour la mise en place d'un mécanisme de surveillance et de protection des droits de l'Homme dans les territoires sahraouis occupés outre l'exigence faite par l'envoyé onusien Christopher Ross dans la région de négociations directes entre les deux parties au conflit (Maroc et Front Polisario).

Le projet de résolution de la commission de décolonisation qui a planché, pour la première fois, sur l'exploitation illégale des richesses du peuple sahraoui figure également parmi les causes de cette montée de fureur, a-t-il ajouté précisant que le palais royal cherchait à détourner l'opinion publique interne et internationale vers un ennemi nommé l'Algérie.

Le Maroc a de tout temps alimenté l'animosité à l'égard des positions de principe de l'Algérie sur la sacralité des frontières et le principe de décolonisation dans le monde, a-t-il encore déclaré.

De son côté, l'enseignant Abdelali Rezagui est d'avis que les motifs réels de cet acharnement du Maroc et le rappel de son ambassadeur à Alger renvoient au rapport de l'émissaire onusien Christopher Ross relativ au droits de l'homme dans les territoires occupés du Sahara occidental.

La visite attendue du secrétaire d'Etat américain, John Kerry dans la région devant commencer par Alger avant Rabat a vraisemblablement été mal appréciée au regard des relations liant les Etats-Unis au royaume alaouite, soutient-il.

Il ne dissocie pas non plus cette campagne haineuse de la visite attendue du Premier ministre français et les projets envisagés dans le cadre de cette visite sans compter, a-t-il ajouté, que sur le plan interne, le roi du Maroc a toujours joué la carte du Front polisario pour gagner les parts d'opposition.

Pour ce qui est de la profanation de l'emblème national, M. Rezagui considère que les conséquences de cet acte se-

ront lourdes pour les relations entre les deux pays en ce sens qu'il s'agit d'une atteinte à la souveraineté nationale.

L'Algérie ne saurait faire table rase d'un tel comportement qui en plus, est intervenu le jour de l'anniversaire du déclenchement de la glorieuse Révolution du 1^{er} Novembre, a-t-il souligné.

Il s'est toutefois félicité de l'attitude de l'Algérie qui vient de faire face avec la plus grande sagesse à «un grave précédent entre deux pays arabes voisins». M. Mohand Berkouk a noté pour sa part que le comportement du Maroc à l'égard de l'Algérie n'était pas nouveau. Ce pays s'est déjà rendu coupable d'une violation des frontières de l'Algérie au lendemain de son indépendance, a-t-il rappelé.

L'attaque menée par le Maroc contre l'Algérie vise à dévier l'attention de la crise qui le frappe et à faire diversion des violations des droits de l'Homme au Sahara occidental occupé, a-t-il encore ajouté.

ALGÉRIE-UKRAINE

Partenariat universitaire algéro-ukrainien dans le domaine aéronautique

La plateforme académique de la recherche scientifique dans le domaine aéronautique a été consolidée, dimanche à Oran, par la signature d'une convention de coopération entre l'Université des sciences et de la technologie Mohamed Boudiaf (USTO-MB) et l'Université nationale technique de l'Ukraine.

"Cet accord entre les deux établissements d'enseignement supérieur algérien et ukrainien a pour objectif d'impulser une nouvelle dynamique à la coopération scientifique bilatérale dans le domaine de l'aéronautique", a indiqué à l'APS le professeur Bachir Imine, directeur du Laboratoire d'aéronautique et systèmes propulsifs (LASP) de l'USTO-MB.

Le choix de l'université ukrainienne s'explique par le fait que "cet établissement est un centre d'excellence de rayonnement international tant dans le domaine de la formation qu'en matière de recherche", a précisé le P



Imine. La cérémonie de signature s'est tenue à l'USTO en présence de la rectrice, Mme Aïcha Derdour, du vice-recteur de l'université ukrainienne partenaire, M. Bohdan Duda accompagné du doyen de la faculté de l'aérospatiale de cette même université, M. Oleksandr Zbrutsky. La mise en œuvre de l'accord algéro-ukrainien permettra "la concrétisation des principaux objectifs du Laboratoire de recherche de l'USTO qui ambitionne en premier lieu de passer à la phase réalisation d'un drone de moyenne altitude à usage civil", a souligné le P Imine.

L'expérience ukrainienne, a-t-il spécifié, sera notamment bénéfique dans le volet commande (contrôle à distance) de ce type d'appareil utile sur le plan environnemental (surveillance des forêts, contrôle de la pêche, prévisions météorologiques), de la régulation du trafic routier et des mesures cartographiques. La rectrice de l'USTO s'est félicitée de la signature de ce nouvel accord de partenariat qui constitue, a-t-elle estimé, "un premier jalon pour des perspectives de coopération dans d'autres domaines de recherche scientifique". Le vice-recteur de l'université ukrainienne a quant à lui réitéré la disponibilité de son établissement à accueillir les jeunes chercheurs algériens en vue de la réalisation de projets d'intérêt commun. L'équipe de recherche du Laboratoire de l'USTO même, pour rappel, plusieurs projets depuis sa création en 2009, dont la modélisation de drones qui consistent en de petits appareils de navigation sans pilote destinés à fournir des données utiles grâce aux images transmises par la caméra embarquée.

En outre, une nouvelle impulsion est escomptée au plan de la recherche à la faveur de l'acquisition par ce même Laboratoire d'un équipement de pointe appelé "soufflerie", qui consiste en un canal d'essai permettant d'expérimenter l'effet du vent sur l'appareil. Cette dotation soutenue par la Direction générale de la recherche scientifique et du développement technologique (DG-RSDT) offre "une meilleure précision des résultats expérimentaux", a fait valoir le P Imine.

ALGÉRIE-POLOGNE

Décès de l'ancien Premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki: M. Sellal présente les condoléances de l'Algérie

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal a présenté dimanche, au nom du président de la République, Abdelaziz Bouteflika et en son nom personnel, ses condoléances à l'ambassadeur de Pologne en Algérie Michal Radlki, suite au décès de l'ancien Premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki. "J'ai appris avec tristesse et affliction le décès de l'ancien Premier ministre de la République de Pologne Tadeusz

Mazowiecki et en cette pénible circonstance je vous adresse au nom du président de la République, Son Excellence Abdelaziz Bouteflika et en mon nom personnel, mes condoléances les plus attristées ainsi qu'à la famille du défunt et aux gouvernement et peuple polonais ami", a écrit M. Sellal sur le registre de condoléances. "Avec la disparition de Tadeusz Mazowiecki, la Pologne perd un politique chevronné qui a voué sa

vie au service de son pays et contribué avec vigueur à la consolidation des relations bilatérales entre l'Algérie et ce pays", a encore écrit M. Sellal.

"En m'inclinant devant la mémoire du défunt, je vous rétière mes vives condoléances et toute ma compassion en cette pénible épreuve", a-t-il conclu. L'ancien Premier ministre polonais Tadeusz Mazowiecki est décédé hier à Varsovie à 86 ans.

ALGÉRIE-ÉMIRATS

Le ministre émirati de la Culture, de la Jeunesse et du Développement social en visite à Alger

Le ministre de la Culture, de la Jeunesse et du Développement social des Emirats Echekh Nehian Ben Mbarek al-Nehian est arrivé dimanche soir à Alger pour une visite d'une journée. Il a été

accueilli à l'aéroport international Houari Boumediene par la ministre de la Culture, Khalida Toumi et le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi.

ALGÉRIE-ITALIE

Mme Boudjemaâ évoque avec l'ambassadeur d'Italie la coopération dans le domaine de l'environnement

La coopération algéro-italienne dans le domaine de l'environnement a été au menu des discussions de la ministre de l'Aménagement du territoire et de l'Environnement, Dalila Boudjemaâ avec l'ambassadeur d'Italie en Algérie, Michele Giacomelli. Les entretiens ont porté

sur "le développement de nouveaux domaines de coopération technique et d'échanges d'expériences d'intérêts communs aux deux pays en environnement, développement durable et aménagement du territoire", a indiqué hier un communiqué de ce ministère. La protec-

tion du littoral, la préservation des écosystèmes et de la biodiversité, l'appui à la mise en œuvre du schéma national d'aménagement du territoire, ainsi que la sensibilisation et la communication environnementale, ont été également évoqués lors de cette entrevue.

**ALGÉRIE - MAROC
Les agissements du Maroc à l'égard de l'Algérie sont l'expression «d'une nervosité non maîtrisée»**

Les agissements du Maroc à l'égard de l'Algérie sont l'expression «d'une nervosité non maîtrisée pour créer une diversion» autour d'une question «essentielle», celle de la décolonisation du Sahara occidental, a indiqué le ministre délégué sahraoui pour l'Europe, Mohamed Sidati.

«Les agissements du Maroc sont l'expression d'une nervosité non maîtrisée pour faire diversion et occulter une question essentielle, celle de la nécessité de la décolonisation du Sahara occidental», a déclaré à l'APS M. Sidati, réagissant à la campagne médiatique menée par le Maroc contre l'Algérie.

Il a ajouté que le Maroc conduisait une politique diplomatique «anachronique et éculée» en voulant à tout prix impliquer l'Algérie dans le conflit du Sahara occidental, précisant que «ce conflit ne concerne que deux parties, à savoir le Front Polisario, en tant que représentant légitime des Sahraouis et le Maroc». «L'Algérie est un pays observateur dans le conflit et voulait l'impliquer à tout prix, c'est essayer de faire diversion et détournir les yeux de la communauté internationale de la politique répressive et oppressive du Maroc à l'égard du peuple sahraoui», a-t-il soutenu. Il a également souligné que l'attitude marocaine était une «avant-tactique, usitée à plusieurs reprises» pour faire «endosser à l'Algérie ses échecs diplomatiques et son isolement sur la scène internationale dans sa politique de colonisation du Sahara occidental». «Le Maroc commet un cauchemar énorme et une confusion autour de la question sahraouie. Mais la situation est claire, nette et limpide», a-t-il soutenu.

GHARDAÏA

8 cas de paludisme confirmés

Huit (08) cas positifs de paludisme (plasmodium falciparum) ont été confirmés par des médecins dans la commune d'El Atteuf (15 km à l'est de Ghardaïa), a-t-on appris hier auprès de la direction de la santé, de la population et de la réforme hospitalière (DSPRH). Ces cas ont été décelés après une auscultation, suite à des fièvres «inexpliquées» de personnes résidentes dans les quartiers de Sedrata et Ami Hammou au niveau de cette collectivité, a précisé la même source.

Ces huit cas, qui suivent actuellement un traitement approprié au sein de l'Etablissement public hospitalier D'Tirichine de Sidi Abbaz, «ne présentent aucune complication et leur état évolue positivement», ont rassuré les responsables de la santé.

Une enquête épidémiologique et entomologique a été lancée par les autorités sanitaires de la wilaya pour déterminer l'origine et la chaîne de transmission de cette pathologie, suite à l'apparition de ces cas confirmés de paludisme. Une opération de dépistage actif par la technique de «la goutte épaisse» sur les personnes résidentes dans la zone d'El Atteuf, dont des ressortissants subsahariens, a été lancée pour le dépistage d'éventuels autres cas, alors que tous les praticiens ont été instruits pour rester vigilants devant les cas de forte fièvre inexpliquée, a-t-on indiqué à la direction de la santé de la wilaya.

Un total de 300 personnes résidentes à El Atteuf ont été dépistées depuis dimanche dernier, dont plus d'une soixantaine de ressortissants subsahariens, a-t-on fait savoir.

Suite à l'apparition de ces cas de paludisme, le secrétaire général de la wilaya de Ghardaïa a recommandé à l'ensemble des autorités locales l'organisation de surveillances entomologiques, d'opérations de démoustication, d'élimination des mares et des fuites d'eau et l'ensemencement des bassins d'eau, des barrages et autres retenues collinaires en poisons Gambusia. Quelque 30 cas de paludisme ont été enregistrés depuis le début de l'année 2013 à Ghardaïa, selon les statistiques de la DSPRH.

APS

TIARET

Attribution de plus de 100 logements publics locatifs à Aïn Kermes

Pas moins de 103 logements publics locatifs (LPL) ont été attribués dernièrement dans la daira d'Aïn Kermes (Tiaret), a-t-on appris de la cellule d'information et de communication de la wilaya.

Ces logements sont répartis en 63 à Aïn Kermes et 40 autres à Medrissa où les bénéficiaires ont reçu les clefs et les actes en présence des autorités locales et des représentants de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI).

L'opération d'attribution s'est déroulée dans des bonnes conditions, a-t-on précisé en ajoutant que la commission de daira a étudié plus de mille demandes de postulants.

Par ailleurs, l'OPGI a réceptionné dernièrement plus de 1.400 logements LPL à travers les 42 communes



de la wilaya, alors que près de 10.000 logements de ce programme sont en cours de réalisation avec des taux d'avancement variant entre 25 et 70 pour cent.

La wilaya de Tiaret a bénéficié, depuis le quinquennat dernier, d'un

programme d'habitat comportant 80.583 logements de formules (rural, participatif, locatif et RHP), dont 61.443 sont mis en chantier, 39.008 livrés et 22.435 sont en cours de réalisation avec un taux d'avancement avoisinant les 60 pour cent.

LAGHOUAT

190 demandes de microcrédits sans intérêts avalisés

Un total de 19,4 demandes de microcrédits sans intérêts, parmi 619 demandes déposées, ont été avalisées en faveur des jeunes promoteurs au niveau de la coordination de l'Agence nationale de gestion des microcrédits (ANGEM) de la wilaya de Laghouat, a-t-on appris hier des responsables de ce dispositif.

La nouvelle formule de microcrédits portant octroi de prêts sans intérêts, portée de 30.000 DA à 250.000 DA, devra profiter aux jeunes de 10 wilayas du Sud pour l'acquisition de matières premières notamment, a précisé le chargé de la cellule de communication au niveau de la coordination de l'ANGEM, M. Djemel Eddine Benseddik.

Cette formule mise en œuvre en juin dernier dans la wilaya de Laghouat a suscité un large engouement des demandeurs par rapport à l'ancienne formule préconisée au titre de ce dispositif d'emploi, a-t-il fait savoir.

Les projets proposés, entre autres par les titulaires de cartes d'artisans ou de registres de commerce, sont versés notamment dans les activités de l'artisanat et les métiers, tels que la plomberie sanitaire, la menuiserie, l'électricité, la coiffure, en plus des activités féminines, dont

la couture, la pâtisserie et le tissage. Dans le souci de se rapprocher des jeunes promoteurs, une série de campagnes de sensibilisation sur les modalités d'octroi de ce prêt banifié ont été initiées, en prévision de la mise œuvre des nouvelles dispositions, en direction des jeunes promoteurs et des pensionnaires des établissements pénitentiaires et des inscrits des structures de la formation professionnelle, a ajouté le même responsable. S'agissant des projets à financement tripartite, le montant accordé a fait l'objet d'une révision à la hausse, passant de 400.000 DA à un (1) million de DA, devant bénéficier prochainement à la première tranche de dossiers déposés, a-t-on fait savoir.

Près de 3.190 projets d'investissement avaient obtenu, l'année dernière, laval de l'ANGEM de Laghouat qui a organisé durant la même période des sessions de formation au profit de 580 jeunes promoteurs.

Assurée par des accompagnateurs et spécialistes, cette formation devrait permettre aux bénéficiaires de s'initier aux techniques et modalités de gestion, financement et de marketing pour leur insertion professionnelle, a-t-on rappelé de même source.

TIPASA

Prévision d'accompagnement de 600 jeunes porteurs de projets d'investissement

Les services du Centre de facilitation des petites et moyennes entreprises (PME) de la wilaya de Tipasa prévoient l'accompagnement de 600 jeunes porteurs de projets d'investissement avant la fin de l'année en cours, a-t-on appris dimanche auprès du directeur de cet organisme public.

Le nombre global des projets ayant été accompagnés, jusqu'à présent, est de 530, notamment dans le domaine des services, soit une hausse de 25% par rapport à 2012, où 450 projets avaient été accompagnés, a indiqué à l'APS M. Mehdi Cherifi.

«L'objectif sera atteint grâce à des études et un plan de communication efficace accompli par un staff de jeunes dynamiques. L'apport des accompagnateurs professionnels dans la création d'entreprises est aussi déterminant à cet effet», a encore affirmé le même responsable.

Les technologies de l'information et de la communication (TIC) sont également exploitées pour vulgariser les missions de ce centre de facilita-



tion visant à encourager l'investissement, a souligné M. Cherifi, rappelant qu'un site Internet comportant toutes les informations nécessaires a été créé récemment pour cet organisme.

Les jeunes désirant créer leurs propres entreprises ont aussi la possibilité de communiquer sur les réseaux sociaux, a-t-il encore expliqué à cet égard. Le centre de facilitation des PME de Tipasa réalise, depuis sa création en 2009, des bonds qualitatifs es-

timés annuellement à 25% dans l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et constitue un projet pilote en compagnie de cinq autres organismes similaires à travers le pays, s'est félicité le même responsable.

Le centre s'attelle actuellement à mettre en place un réseau impliquant tous les acteurs dans le domaine de l'investissement dans la wilaya de Tipasa, les hommes d'affaires, les banques, les compagnies d'assurance, les organismes publics d'aide à l'emploi des jeunes, les administrations et les organismes de contrôle, a-t-il encore indiqué.

Ce projet enregistre un taux d'avancement appréciable, s'est-il félicité, rappelant que seul le Centre de facilitation d'Oran est parvenu, jusqu'à présent, à concrétiser un réseau similaire.

Les centres de facilitation de la PME ont été créés à travers 31 wilayas, sous la tutelle des directions de l'Industrie dans l'objectif de dispenser des orientations aux jeunes désirant créer leurs propres entreprises, rappelle-t-on.

OUARGLA

Plusieurs opérations d'aménagement retenues pour la commune de Témacine

Une série d'opérations d'aménagement visant l'amélioration du cadre de vie des citoyens, a été retenue en faveur de la commune de Témacine (à 150 km de Ouargla), a-t-on appris hier des responsables de cette collectivité locale.

Il s'agit d'une série d'opérations, financées sur PCD, sur budget de la wilaya, et par le soutien financier de la commune de Hassi Messaoud, a précisé le président de l'Assemblé populaire communale de Témacine, Abdallah Belkheir.

Ces opérations concernent l'aménagement urbain, la réalisation et la réhabilitation des réseaux d'AEP, d'assainissement, et la modernisation du réseau routier.

Parmi les travaux d'aménagement urbain projetés figurent le revêtement des trottoirs et l'installation de l'éclairage public à travers les quartiers, ceux d'El-Manar, Sidi Ameur, El-Bhour, et Tamellaht, notamment, selon le même responsable.

Une opération portant sur la réhabilitation des conduites secondaires d'AEP touchant plusieurs localités de cette commune pour améliorer la distribution d'eau potable, a été également inscrite, a ajouté le même responsable. Des travaux de raccordement des quartiers d'El-Bhour et Sidi Ameur à la canalisation d'assainissement principale ont été lancés sur 6 km, a-t-il ajouté.

Des opérations de revêtement de routes ont été lancées entre les quartiers Blidet-Amor et El-Bhour (plus de 1,5 km) et Sidi Ameur et le vieux Ksar (300mètres). Le réseau routier de la même commune vient d'être renforcé aussi par la réalisation d'un évitement entre la localité d'El-khoukha et la Zaouia Tidjania.

TIZI-OUZOU

Dispositif Angem : plus de 1800 prêts non remunerés octroyés en 9 mois

La coordination de la wilaya de Tizi-Ouzou de l'Agence nationale du microcrédit (ANGEM) a octroyé durant les 9 premiers mois de l'année en cours 1821 prêts non remunerés, a-t-on appris hier auprès de cette structure.

Du décompte présenté par la chargée de la communication au niveau de ce démembrément local de l'ANGEM, il apparaît que sur ce nombre global de PNR octroyés, 698 l'ont été au titre du financement, dans la limite unitaire de 1 million de DA, à l'acquisition d'équipements et matières premières nécessaires pour la création de micro-projets dans divers secteurs d'activités.

Le reste des PNR, nantis d'une valeur unitaire de 100.000 DA, destinée à l'achat de matières premières dont a besoin l'activité exercée par le postulant, a été accordé, selon Mme Benkaci Malha, pour 1123 bénéficiaires.

La nouveauté inhérente au dispositif Angem consiste, selon cette responsable, en «des demandes de crédits d'extension d'activités, émises par des investisseurs ayant réussi dans leurs projets».

BOUIRA

Une étude en cours de finalisation pour la réalisation d'un aérodrome

Une étude est "en cours de finalisation" pour la réalisation d'un aérodrome dans la wilaya de Bouira, a-t-on appris dimanche auprès de la wilaya.

"Cette étude est en voie d'achèvement pour l'implantation de cet aérodrome à Bouira", a affirmé, M. Latrache Laâdjali, chargé de communication à la wilaya. Après prospection des terrains, l'étude a opté pour l'implantation de cet aérodrome dans la commune de Bir Ghalou (nord-ouest), qui était en compétition avec celles de Taghzout et Aïn Hdjar, a précisé M. Latrache.

"Le wali a fait cas récemment de ce projet", a indiqué M. Latrache, sans ajouter d'autres détails à ce sujet.

MAINTENANCE DES ÉQUIPEMENTS DE LA SANTÉ **Le ministre préconise la création de directions**

Le ministre de la Santé, de la Population et de la Réforme hospitalière, Abdelfakir Boudiaf, a préconisé, dimanche à Tipasa, la création des directions de la maintenance au niveau des hôpitaux pour remédier au problème des pannes des appareils médicaux.

En marge de sa visite aux établissements hospitaliers de la wilaya de Tipasa, M. Boudiaf, a estimé que le problème de la disponibilité des équipements médicaux ne se posait pas, mais que c'était plutôt "le problème de la maintenance de ces appareils qu'il faudrait résoudre". «Les scanners et les IRM sont des appareils lourds qui coûtent cher, et leur manipulation doit répondre aux normes à laquelle sont affectés des médecins radiologues, et tous ces paramètres sont à prendre en considération pour leur maintenance», a expliqué le ministre de la Santé. Il a ainsi souligné l'importance de créer une direction de la maintenance au niveau de tous les hôpitaux, annonçant qu'une opération de recensement de tous les équipements neufs qui n'ont pas encore été utilisés et de ceux qui sont en panne, était en cours.

Lors de sa visite qui l'a mené à l'Unité hospitalière spécialisée (UHS) Tidjani Heddam, à la polyclinique des soins de proximité Bourriche Merouane et enfin à l'établissement public hospitalier (EPH) de Koléa, le ministre de la Santé a insisté sur la mise en œuvre "des feuilles de route" établies par la tutelle pour remédier à la situation "anarchique" de certains établissements à l'instar de l'UHS de Tipasa. «Nous avons constaté un grand dysfonctionnement et beaucoup de laxisme et il faut prendre quelques mesures pour que chacun fasse son travail» a souligné le ministre de la Santé en promettant "d'autres décisions". Il a martelé que si des "sanctions" s'imposaient, il les prendrait précisant qu'il tenait absolument "à l'exécution des instructions et des orientations déjà données". Sitôt dit, le ministre a procédé au limogeage du directeur de la santé publique (DSP) de la wilaya de Tipasa pour "mauvaise gestion". La sortie du ministre de la Santé dans le cadre de l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations et instructions données précédemment aux différents responsables de la santé dans les 48 wilayas", a expliqué M. Boudiaf.

BOUIRA **Un nouveau plan de circulation en cours d'étude pour la ville**

Un nouveau plan visant à faciliter et à fluidifier le trafic routier dans la ville de Bouira est en cours d'étude, a indiqué dimanche le wali.

Composée de quatre étapes, l'étude pour la mise en place de ce nouveau plan de circulation a été confiée à un bureau d'études d'Alger qui "planche dessus pour remettre la première phase de cette étude dans un mois", a précisé le wali, Nacer Maâskri, en marge d'une réunion l'ayant regroupé avec les différents directeurs de l'exécutif concernés.

Cette réunion a été consacrée à la présentation, par le bureau d'étude concerné, de la première étape de cette étude. Celle-ci a concerné notamment la collecte de données nécessaires pour la mise en place d'un nouveau plan de circulation en adéquation avec le plan d'aménagement de la ville.

Selon les statistiques fournies par les responsables chargés de ce projet, quelque 100.000 véhicules circulent quotidiennement

ORAN

Des femmes managers ou le secret de la réussite

Le parcours des femmes managers et entrepreneurs diffèrent d'une personne à une autre. Elles s'accordent toutefois à définir le secret de leur réussite par trois facteurs : beaucoup de travail, du sérieux et surtout énormément de persévérance.

Approchées par l'APS dernièrement lors d'un séminaire régional organisé à Oran sur l'entrepreneuriat féminin, ces femmes managers et chefs d'entreprises ont eu pratiquement la même réponse concernant le secret de la réussite : le travail, le sérieux et la persévérance.

A ce titre, Mme Kahia Tani Samira, médecin pathologiste, a souligné que pour elle la persévérance est le meilleur terme à employer pour définir son parcours de chef d'entreprise qui n'était nullement facile.

«Non seulement nous sommes sujettes à des préjugés de la part de toute la société, mais l'administration ne facilite pas la tâche. Les lourdes administrations et bureaucraties nous freinent parfois, mais nous ne désespérons jamais. Loin de là, nous reprenons le chemin du travail à chaque fois, sans baisser les bras», a-t-elle dit.

Dans ce cadre, elle a estimé que la femme tente actuellement de gagner une plus grande place au sein de la société algérienne, à travers la création d'entreprises et d'emploi. «C'est fondamental pour nous de montrer que la femme algérienne a aussi une capacité de gestion, d'innovation et de créativité, et avec de la persévérance, du sérieux et beaucoup de travail, elle peut faire d'énormes choses exactement comme l'homme et parfois mieux que lui». Abordant ses projets, elle a indiqué qu'actuellement elle en a plusieurs en cours de réalisation. «Celui qui me tient le plus à cœur est la réalisation d'une clinique de diagnostic. Elle est en cours de construction à Oran et regroupera plusieurs spécialités comme la biologie, la radiologie, la pathologie, la mé-



decine interne et surtout la cancérologie», a expliqué cette femme entrepreneur.

«La réalisation de cette infrastructure, opérationnelle dans un délai de 24 mois, s'inscrit dans le cadre du projet du boulevard des cliniques approuvé par la wilaya d'Oran comportant au total 13 cliniques», a ajouté Mme Kahia Tani.

Dans le même cadre, elle a précisé qu'un autre projet de village touristique à Douar Belgaïd, est en cours de réalisation par son entreprise, 50 villas touristiques avec un grand hôtel quatre étoiles. Le gros œuvre pour les villas est achevé à 100%, alors que les travaux de l'hôtel seront entamés incessamment, ajoute-t-on encore de même source.

Mme Menâa Rachida, handicapée, manager et chef de division raccordement dans une entreprise estime qu'il n'est pas facile à une femme d'accéder à des postes de responsabilité en Algérie. «Mais rien n'est impossible non plus, si la femme persiste et s'impose, elle arrivera certainement à tous les postes», a-t-elle ajouté. «Comme membres de l'association +Algériennes managers et entrepreneurs+, notre but est de poser cette problématique de l'accès aux postes de responsabilité et de développer le secteur privé par la création des PME/PMI, car les femmes des actrices incontournables dans le développement économique du pays», a encore souligné Mme Menâa.

Pour Mme Benattia Fadia, chef d'entreprise et gérante de deux centres de remise en forme, la volonté, le travail et l'esprit de créativité sont la devise de sa réussite.

«Au début, j'avais ouvert un centre de maquillage et de coiffure à l'USTO, mais je me suis rendu compte que je ne me démarquai pas des autres alors j'ai pensé à diversifier mes offres. J'ai voyagé en Europe, en Amérique et en Asie juste pour découvrir les nouvelles tendances de ce créneau. Puis, j'ai fait beaucoup de recherches et de formations. Finalement, j'ai pu cerner le domaine de la beauté», a-t-elle dit. Le centre de beauté est devenu un centre de remise en forme proposant plusieurs activités comme l'aérobic, la cardio-fitness, la zumba, un mélange de danse et d'aérobic, la danse pour les filles et des arts martiaux pour les garçons.

«Nous avons conçu une piscine pour donner des cours d'initiation de natation aux petits enfants, des cours d'aquagym pour les dames, des cours de gym pré-natale pour les femmes enceintes afin de faciliter l'accouchement», explique Mme Benattia. L'amincissement par ultrasons et infrarouges, le massage et le bronzage par des appareils ultra sophistiqués sont aussi proposés dans ce centre. Un deuxième centre du même genre a été ouvert récemment à Haï el Badr, a ajouté la même femme d'affaires.

JIJEL

Les étourneaux reviennent, les oléiculteurs «tremblent»

Les étourneaux, de retour à Jijel, offrent depuis quelques jours un spectacle insolite au dessus des têtes des citoyens faisant «frémir» d'appréhension les oléiculteurs à la veille de la saison de cueillette des olives.

D'interminables rubans d'oiseaux en rangs serrés occupent le ciel de l'antique Igilgili dès la tombée du jour, ce qui fait craindre des rebondées fâcheuses sur l'oléiculture. Ce volatile migrateur venant du nord étant réputé pour être un «fléau» pour les oliviers, des centaines de nombreux ménages ruraux tirent leurs revenus.

«Selon les spécialistes de l'Institut national pour la protection des végétaux (INPV), il y aurait une centaine de millions d'étourneaux dans le pays», a indiqué à l'APS un responsable de la Chambre de wilaya de l'Agriculture, précisant que l'olive arrivant à maturité au mois de novembre est une « friandise » très appréciée par cet oiseau.

Chaque individu consomme en moyenne deux olives par jour, et par ricochet, en fait tomber plusieurs autres. Les dégâts sont estimés à plusieurs milliers de tonnes d'olives, soit un important manque à gagner en matière d'huile d'olive.

Dans cet ordre d'idées, une campagne de sensibilisation à la lutte biologique, chimique et mécanique de ce prédateur a été entamée auprès des oléiculteurs de la région qui totalise plus de 14.000 hectares d'oliviers, avec une production, bon an mal an, évaluée à cinq (5) millions de li-

tres d'olives d'excellente qualité. Outre le bruit qu'ils font en tournoyant dans un ballet à géométrie variable, ces volatiles noirs rejettent des déjections acides, nocives aussi bien pour les espèces végétales que pour les carrosseries automobiles dont elles accélèrent la corrosion, affirme-t-on.

Les étourneaux nichent dans des arbres qui font office de dortoirs. La lutte contre ce prédateur s'effectue au moyen d'effaroucheurs (des appareils sonore simulant les cris de rapaces) ou de filet de capture, encore au stade d'essais, ou mieux encore en usant d'explosifs pour protéger les oliveraies.

Le tir d'explosif, expliquent les responsables du secteur agricole, endommage le tympan du volatile pour que le système auditif joue un rôle moteur dans la migration.

En attendant une solution définitive et durable à ce problème, les oléiculteurs restent impuissants sous un ciel assombri par des nuées d'oiseaux qui rappellent un célèbre film d'Alfred Hitchcock.

L'étourneau sansonnet (sturnus vulgaris), a un penchant pour les fruits comme les cerises, les olives ou encore les raisins. S'il est peu apprécié par les cultivateurs en Europe de l'Ouest et sur le pourtour méditerranéen, il demeure cependant apprécié par les Européens de l'Est car il est essentiellement insectivore dans cette partie du monde, selon des sources de presse.

APS

TIZI OUZOU: POUR DÉNONCER L'INVASION DU BÉTON ARMÉ Les habitants de la cité du 11- Décembre se mobilisent

KAMEL NAÏT AMEUR

Les habitants de la cité du 11-Décembre située entre la vieille et la nouvelle ville de Tizi-Ouzou mènent depuis plusieurs jours un combat sans relâche pour défendre leur cité de l'invasion du béton. Ces derniers voient mal en effet la volonté des pouvoirs publics de laisser des espaces verts se transformer en assiettes foncières au profit de quelques promoteurs immobiliers.

Pour exprimer leur refus de céder des terrains initialement réservés par l'Etat à leur enfants, les représentants de l'association des habitants de cette cité aux espaces très vastes ont saisi tous les responsables et ont mobilisé tous les habitants pour empêcher la construction sur les sites convoités. Sur les murs des maisons et les toitures des façades faisant face à la grande avenue, des banderoles dénonçant les appétits des promoteurs immobiliers ont été accrochées.

En effet, la cité du 11-Décembre construite depuis plusieurs décennies est convoitée car offrant des opportunités très appétissantes en matière d'assiettes foncières. Les espacesverts occupent des terrains très vastes au bonheur des enfants en particulier et des habitants en général. Une caractéristique qui a attiré la convoitise de ce que les habitants ont qualifié de la maffia du foncier qui veut s'en accaparer.

Jusqu'à hier, la mobilisation était de mise. Les habitants ne comprenaient pas se laisser intimider et exprimaient leur volonté d'aller jusqu'au bout de leur entreprise de défendre leur espaces. Pour cette cause, les habitants lancent également un appel de secours aux responsables locaux afin d'assumer leurs responsabilités de protéger les droits des citoyens.

En fait, des cas de révoltes citoyennes contre la spoliation des espacesverts sont nombreux. Il n'y a pas si longtemps, les habitants de la cité des 400-Logements de la ville de Draâ Ben Khedda se sont soulevés contre certains promoteurs immobiliers qui ont acquis des permis de construire sur les espacesverts. Indignés, les habitants ont initié plusieurs actions de colère. A deux reprises, ces derniers ont fermé la RN12, principal axe routier reliant la wilaya de Tizi-Ouzou au reste du pays. Constatant que l'écho ne vient pas du côté des pouvoirs publics, ces derniers ont fermé le siège de la daïra ainsi que l'agence foncière de la même ville.

BORDJ BOU-ARRÉRIDJ Des habitants bloquent la route pour réclamer le gaz à Zrazria

Les habitants de Zrazria, dans la commune d'El Euch, à 30 kilomètres du chef-lieu de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj, pour exiger leur alimentation en gaz naturel, sont descendus, hier, dans la rue.

Toute la matinée, la RN45 reliant Bordj Bou-Arréridj à M'sila était coupée à la circulation et les protestataires ont souligné leur intention de la maintenir dans cet état jusqu'à ce que les services concernés entament les travaux d'adduction au gaz.

Mouad B.

BOLOGHINE

Une tentative de cambriolage de la poste avortée grâce au numéro vert de la DGSN

Une tentative de cambriolage du bureau de poste de Ali Ourak de Bologhine a été avorté dimanche dernier par les éléments de la Sûreté de wilaya d'Alger, grâce à un appel reçu au numéro vert de la Sûreté nationale «15-48», a indiqué la direction générale de la Sûreté nationale.

Dans ce cadre, le commissaire de police Abdellahim Belouar, membre de la cellule de communication et des relations publiques à la DGSN, a mis en exergue l'importance et l'efficacité du ce dispositif (numéro vert 15-48), dans la lutte contre les différentes formes de criminai-



lité et la préservation de la sécurité des citoyens et de leurs biens, en affirmant que l'ensemble des centres opérationnels travaillent de jour comme de nuit pour recevoir tous les appels des citoyens.

En ce sens, le même responsable a indiqué que pas moins de 410625 appels téléphoniques ont été recensés durant les neuf derniers mois par le centre d'opérations de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) par le biais du numéro vert "15 48".

Sur la totalité des appels enregistrés, 54550 concernent des demandes d'interventions et de secours, 8343 pour signaler des accidents de la circulation et 156722 demandent d'information et d'orientation et 191010 autres divers appels.

TRAFIG D'ARMES À M'SILA

5 fusils de chasse et des munitions saisis à Djebal Messaâd

Mouad B.

Des sources informées ont indiqué que les éléments de la Gendarmerie nationale de la wilaya de M'sila ont démantelé, dernièrement, un réseau de trafic d'armes et de munitions. Les services de la Gendarmerie nationale ont procédé, durant la semaine

passée, à l'arrestation de cinq individus pour possession d'armes et de munitions sans autorisation.

Les cinq personnes ont été placées sous mandat de dépôt. 5 fusils de chasse et des munitions (cartouches) ont été saisis dans le village de Touat, dans la commune de Djebal Messaâd, 124 kilomètres au sud de M'sila. Rapelons que la wilaya de M'sila, et surtout la région sud, est réputée par ce genre de trafic d'armes.

SÉTİF

10 kg de corail destinés à la contrebande, saisis

Une quantité de 10 kg de corail brut destinée à la contrebande a été saisie, ces dernières 24 heures, par les éléments de la sûreté de daïra d'El Eulma dans la wilaya de Sétif, a indiqué dimanche à l'APS une source sécuritaire

Cette saisie a été opérée à la suite de l'exploitation d'informations faisant

état de la présence d'individus au comportement suspect qui ont été par la suite identifiés comme étant des membres d'un réseau international de contrebande de corail", a indiqué la même source, soulignant que "cette prise importante est la première du genre dans la wilaya de Sétif". Quatre personnes ont été arrêtées "au moment où elles s'apprêtaient à livrer ces 10 kg de corail à un ressortissant étranger en vue de leur exportation frauduleuse", a encore indiqué la même source, soulignant que l'enquête suit son cours pour déterminer d'éventuelles complicités.

SELON LA SÛRETÉ DE WILAYA D'ORAN

Démantèlement d'un grand réseau international de trafic de drogue dans l'ouest du pays

Les services de police judiciaire relevant de la Sûreté de wilaya d'Oran ont démantelé dernièrement à Oran et Maghnia (Tlemcen) un grand réseau international de trafic de drogue, a-t-on appris dimanche lors d'une conférence de presse.

Cette opération a permis d'arrêter sept membres du réseau dont une femme et le "baron" recherché depuis longtemps, en leur possession une quantité de deux quintaux de kif introduite du Maroc, a ajouté le chef de service de la Police judiciaire (PJ) d'Oran, le commissaire Djamal Bensoltane.

L'opération a été couronnée également par la saisie d'une somme d'argent de

750.000 DA comme revenus du trafic de drogue, d'équipements de communication d'un ordinateur portable, de documents falsifiés et de quatre véhicules utilisés dans le déplacement des éléments du réseau, a-t-il indiqué.

Un plan minutieusement concocté par les services de la PJ d'Oran, s'appuyant sur un accord d'extension de la compétence territoriale, a été mis en œuvre.

Suite à un travail d'investigation et de suivi des déplacements des éléments du réseau entre les villes d'Oran et Tlemcen, une perquisition de trois villas de Maghnia a été opérée et la quantité de "marchandise" saisie a été trouvée

dans l'une des habitations, a précisé le commissaire Bensoltane. Cette opération fait suite à une série d'affaires de drogue traitées dernièrement par les mêmes services, à l'instar de la saisie de plus de 23 quintaux de kif au sud de la ville d'Oran au mois de décembre 2012 et de trois autres quintaux dans la même ville et autres affaires de drogue liées à cette bande. Ce réseau, le plus grand du genre en matière de trafic international de drogue, a joué le rôle d'intermédiaire entre des réseaux marocains de drogue et d'autres réseaux internationaux (africains et européens), a-t-il précisé. "Le baron du réseau dont les membres sont âgés entre 26 et 50 ans, a été active-

ment recherché sur la base de quatre mandats d'arrêt. Il utilisait des subterfuges pour échapper à la vigilance des services de la Sûreté, devenant un important fournisseur des trafiquants de kif traité dans le pays. Il usait aussi de puces multiples de téléphone et se basait dans ses déplacements sur des plans étudiés", a-t-il détaillé.

Les services de Sûreté de la wilaya d'Oran ont réussi, depuis le début de l'année en cours, à démanteler de multiples réseaux de trafic de drogue et de contrebande, dont l'arrestation du baron Tiaya et la saisie de plus de 10 tonnes de kif traité provenant du Maroc, a relevé le même responsable.

SELON LA PROTECTION CIVILE

Accidents de la route: 13 morts et 39 blessés en 4 jours

Treize (13) personnes sont mortes et 39 autres ont été blessées dans 15 accidents de la circulation routière durant la période allant du 31 octobre au 3 novembre 2013, a indiqué dimanche la Protection civile dans un communiqué. Le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de

Mila avec 3 personnes décédées et 1 autre blessée, a précisé la même source. Concernant les secours aux personnes, les agents de la Protection civile de la wilaya de Bordj Bou-Arréridj ont secouru et sauvé 4 membres d'une famille incommodés par le monoxyde de carbone,

ajoute le communiqué. Par ailleurs, les éléments de Protection civile ont effectué plusieurs interventions pour procéder à l'extinction de 12 incendies urbains et industriels.

APS

La romancière Ahlam Mosteghanemi révèle sa passion pour les Aurès

La romancière Ahlam Mosteghanemi a révélé dimanche à Batna toute sa passion pour les Aurès, estimant «évident» que les héros de son dernier roman «Al Assoud ya likou biki» («Le noir te sied») soient originaires de Merouana (Batna). S'exprimant devant des centaines d'universitaires venus de plusieurs wilayas dans l'est du pays, réunis à la salle de conférences de l'université Hadj-Lakhdar, l'écrivaine, élégamment vêtue d'une «mlahfa» (tenue traditionnelle chaouie), a indiqué, émue, que la ville de Merouana «a tout pour être immortalisée dans la littérature». Certaines villes sont «construites pour être racontées dans des écrits», et Merouana «fait partie de ce type de villes que l'on raconte», a souligné la romancière, native de la cité du Vieux Rocher. Ahlam Mosteghanemi, que les critiques littéraires s'accordent à dire qu'elle a bouleversé, par ses romans, le monde de la littérature d'expression arabe, a évoqué son attachement à son pays : «Je suis Algérienne, porteuse de l'étendard algérien là où je vais». L'auteure du roman le plus vendu de par le monde arabe, «Dhakirat El Djassad» («Mémoires de chair»), a évoqué les valeurs qu'elle a défendues à travers ses écrits et souligné les principes qui s'en dégagent via ses héros, précisant que l'écrivain «vaut les causes qu'il défend». «L'écrivain qui détient le pouvoir par le biais de ses lecteurs est responsable de ses écrits et de leurs répercussions», a-t-elle souligné, considérant que cette responsabilité et cette conscience sont «une condition essentielle à toute créativité». L'hôte des Aurès a révélé que l'immortalité pour elle est «celle des idées» qu'elle a «longtemps défendu», précisant que pour devenir «écrivain avec le «grade d'amoureux», il faut avoir cette capacité de «faire rêver les autres». L'invitée de la faculté des Lettres et des langues de l'université de Batna, et de la section de wilaya de l'Union des écrivains algériens a animé un débat autour de son expérience dans l'écriture littéraire. Ahlam Mosteghanemi, après avoir été gratifiée par le wali de Batna et le président de l'Assemblée populaire communale, devait assister à une vente-dédicace de ses romans les plus célèbres.

AUDIOVISUEL Adrar se distingue au Festival national du court métrage à Tindouf

Les représentants de la wilaya d'Adrar ont décroché dimanche le dromadaire d'or du 3ème festival national du court-métrage qui s'abrite Tindouf depuis jeudi dernier sous le signe «Ensemble pour combattre les fléaux sociaux». Les participants adraris au festival se sont distingués avec leur production intitulée «Le destin», suivi des représentants de la wilaya de Tindouf avec leur court-métrage «Il existe», s'ensuit ceux des wilayas de Bejaia pour «Le piège de la drogue» et de M'sila pour «Mon cauchemar». Trois autres prix d'encouragement ont récompensé les meilleures réalisations. Mustapha Allouane (Tindouf) a été primé pour son film «Cri du silence», le prix du scénario du court métrage «L'illusion» est revenu à Mohamed Saïf (El-Bayadh) et le prix du meilleur comédien dans l'œuvre «Khifirak» (Infiltration) a été décroché par le jeune Oussama Mey (Sétif). Plusieurs objectifs du festival ont été atteints, notamment la maîtrise d'une partie des techniques audiovisuelles, l'échange d'expériences, la connaissance des établissements du secteur de la Jeunesse et des sports, et des aires consacrées aux activités juvéniles, ainsi que l'ancrage de l'esprit d'innovation, a estimé, dans une allocution de clôture, le directeur de la Jeunesse et des sports de la wilaya de Tindouf (partie organisatrice), M. Abdelhamid Lahreche. Une trentaine d'œuvres ont été présentées en concours et sept autres à titre honorifique durant les quatre jours du festival qui a vu la participation de 32 wilayas du pays.

FESTIVAL INTERNATIONAL DES COUTUMES D'AILLEURS L'Algérie au rendez-vous de Genève

La ville de Genève, en Suisse, a accueilli, du 1^{er} au 3 novembre, le Festival international des coutumes d'ailleurs, avec à l'honneur le Kossovo. Organisé pour la première fois, cet événement célèbre les coutumes et les arts, dans toutes leurs diversités, en rendant hommage aux ancêtres.

Par Amel B.

L'occasion d'apprendre davantage sur les arts et les cultures des uns et des autres. Cette manifestation est organisée par l'association Echanges socioculturels, dont l'initiatrice n'est autre qu'une Algérienne, Dalila Hadri-Vionnet. Au programme, des soirées artistiques et culturelles avec la participation de nombreuses troupes venues de différents pays, qui ont enflammé la scène de la Salle Centrale au 10 rue de la Madeleine. Trois jours durant, plus de 40 bénévoles et dix groupes de danses et de musiques ont donné le tempo au festival : un patrimoine riche et varié qui va du yodel helvétique, à la danse sacrée de Bollywood, en passant par le flamenco, la danse orientale incarné par un groupe marocain. D'autres troupes viennent aussi donner du punch à cette manifestation culturelle, issues notamment de l'île de Pâques au Chili, d'Amérique du Sud (charengu, quena et zampona de Bolivie) aux cotés de Gézouar, des musiciens et danseurs kossovars talentueux et de l'Ethiopian Traditiona, d'Ethiopie. L'Algérie est représentée par l'association de musique andalouse, Nedjma de Blida. Cet événement a été, par ailleurs marqué par l'organisation de



défilés de mode de tenues traditionnelles du Kurdistan et d'Iran en sus d'activités culinaires qui visent à connaître les traditions gastronomiques des différents pays.

Ce festival est dédié à la préservation et à la promotion de la culture et des arts, une mission qui s'inscrit dans le cadre des objectifs de l'association Echanges Socio-Culturels. Cette dernière veut aussi aider, soutenir et accompagner les personnes

étrangers ou Suisses qui ambitionnent de réaliser un projet professionnel ou socio-culturel.

Selon Dalila Hadri-Vionnet, l'idée est de «lutter contre la solitude, l'exclusion professionnelle, sociale, culturelle et sportive et créer une solidarité et un partage entre le monde associatif en mettant en place des activités socioculturelles, sportives et événementielles.»

18^e SILA

Une maison d'édition malienne propose des ouvrages imprimés en Algérie

Un éditeur malien a choisi d'imprimer des livres, destinés à la vente au Mali, en Algérie comme «premier pas» d'une collaboration entre éditeurs algériens et maliens dans la coédition et la diffusion d'ouvrages de littérature et d'essais.

Rencontré par l'APS au 18^e Salon international du livre d'Alger (Sila), Ibrahima Aya, patron de «Tombouctou éditions» expose au stand «Esprit Panaf» des romans et des recueils de poésie d'auteurs de son pays ainsi que des essais de réflexion sur la situation actuelle au Mali, imprimés pour leur majorité en Algérie dans un «sous premier de qualité», explique-t-il.

Fruit d'une collaboration avec les éditions algériennes Apic, cette première expérience, permettra, selon l'éditeur, «d'élargir la collaboration dans les domaines de la diffusion et de la coédition entre le Maghreb et l'Afrique subsaharienne», en éditant notamment des auteurs algériens «début 2014», affirme

M. Aya, également écrivain. Avec un catalogue modeste mais diversifié, «Tombouctou éditions» propose plusieurs des collections dont «L'Afrique se raconte» dans lequel paraît «Le Mali, entre doutes et espoirs», un ouvrage collectif d'universitaires, de journalistes et d'écrivains maliens qui réfléchissent sur la crise au Mali et ses conséquences.

En outre, cette maison d'édition publie des auteurs débutants aux côtés d'ouvrages de théâtre et de poésie dont «Voix hautes pour Tombouctou», un recueil illustré de poèmes d'auteurs africains et européens et auquel a participé l'écrivain algérien Rachid Boudjedra.

Evoquant son travail d'éditeur, Ibrahima Aya tient à souligner la dimension «militante» de ses activités éditoriales, surtout à travers la collection «L'Afrique se raconte», conçue pour «permettre aux Africains de parler d'eux-mêmes à partir de eux, et non plus à partir de Paris ou

de Londres».

«Favoriser l'émergence de jeunes écrivains de son pays et la diffusion de la culture en général constitue également une manière de lutter, même symboliquement, contre l'entreprise de destruction de notre mémoire par des mouvements obscurantistes» qu'a connu sa ville natale Tombouctou en 2012, estime cet éditeur. Pour la cinquième édition consécutive, le Sila reconduit «Esprit Panaf», un espace où sont conviés écrivains éditeurs d'Afrique pour présenter des livres de leur sélection.

Cet espace dédié à l'Afrique organise aussi des débats sur la littérature africaine données pendant toute la durée du salon. Par ailleurs, un colloque international intitulé : «L'Afrique dans les littératures et les arts» est prévu au programme du Sila les 7 et 8 novembre. Le 18^e Sila se poursuivra jusqu'au 9 novembre.

Le Centre national du livre assurera le rôle d'observatoire du livre

Le Centre national du livre (Cnl), une institution prévue par le projet de loi sur le livre attendue à l'APN pour examen, est appelé à jouer le rôle d'observatoire chargé des études et des statistiques sur le livre et le lectorat, a indiqué dimanche son directeur. Rencontré en marge 18^e Salon international du livre d'Alger (Sila), M. Hassen Bendif a affirmé à l'APS que le Cnl devra mettre sur pied un «système statistique» permettant de sui-

vre l'évolution du marché du livre, en termes de circulation, de lecture et de tendances du lectorat afin de «définir les différentes strates qui composent le lectorat algérien». Ces études devront aussi permettre au Cnl de cibler les maillons les plus faibles de la chaîne de distribution et de commercialisation du livre en vue d'une «application efficace» du programme de soutien aux auteurs, éditeurs et diffuseurs contenu dans le

projet de loi. Selon son directeur, le Cnl travaille aussi à la mise en place d'une «plate-forme de partenariats» avec des organismes similaires dans d'autres pays afin de bénéficier de leurs expériences. Crée par décret ministériel en 2009, le Cnl a été pensé comme un instrument contribuant à la réalisation de la politique national du livre, en intervenant sur toute la chaîne du livre. Selon le projet de loi sur les activités et la

marché du livre, le centre est chargé, à travers ses quatre commissions, de soutenir l'ensemble de la chaîne du livre, de développer la traduction et prendre part aux activités liées au livre. Présent pour la première fois au 18^e Sila, qui se poursuit jusqu'au 9 novembre, le Cnl souhaite «gagner en visibilité auprès des professionnels du livre, maintenant que l'institution est opérationnelle», a dit M. Bendif.

Hygiène alimentaire

LES BONS GESTES DANS MA CUISINE

Elle a l'air nickel, cette cuisine? Pourtant, elle peut abriter des microbes à bien des endroits. Tout ce qu'il faut savoir pour qu'elle soit saine comme un sou neuf.



Couper de la viande, ranger des légumes frais au réfrigérateur, passer l'éponge sur le plan de travail ou la table de la salle à manger, s'essuyer les mains, faire la vaisselle... Autant de gestes quotidiens qui, chaque fois, véhiculent quantité de microbes. On estime que 50 % des intoxications alimentaires à la maison sont la conséquence d'une hygiène défaillante. «Évitez de tomber dans la désinfection à tout prix», avertit le Dr François-Xavier Weill, de l'Institut Pasteur. Très peu de bactéries sont pathogènes et vivre dans un milieu totalement aseptisé n'est pas favorable à l'organisme. Pour traquer les microbes comme les salmonelles, Escherichia coli, Listeria et autres, quelques réflexes suffisent.

Éponge: elle passe au micro-ondes!

Imaginez... Des restes d'aliments, un milieu humide en permanence: un vrai festin pour les microbes! Une équipe de chercheurs américains a trouvé une parade pour éradiquer 99 % des bactéries, virus et parasites: il suffirait de passer l'éponge une minute ou deux au micro-ondes, mouillée et essorée (sèche, elle risquerait de brûler). «À défaut, rincez-la bien à l'eau chaude après utilisation», conseille le Dr Thierry Hazout, nutritionniste. Essorez à fond, déposez-la sur un égouttoir Muni d'une grille et remettez quelques gouttes de produit vaisselle.»

Réfrigérateur : une toilette complète au vinaigre blanc tous les mois

«Depuis que les réfrigérateurs sont auto-dégivrants, nous ne prenons plus la peine de les nettoyer aussi souvent qu'il le faudrait», constate le Dr Hazout. Or, on peut y retrouver des staphylocoques, des streptocoques et tous les virus qui provoquent des gastro-entérites.» Avant de ranger vos courses, retirez tous les suremballages, souvent manipulés: carton autour du pack de yaourts, du fromage frais à tartiner... Et bien sûr, couvrez les restes alimentaires de film plastique avant de les mettre au frais.

Attention à la terre véhiculée par les légumes, qui contient des germes. Éliminez au fur et à mesure les traces et salissures, nettoyez à fond votre réfrigérateur au moins une fois par mois. Sortez les bacs à légumes et lavez-les à l'eau savonneuse. Dégivrez-le (profitez-en pour faire le tri

dans son contenu), puis nettoyez parois intérieures, clayettes et joints de porte avec de l'eau chaude additionnée de vinaigre blanc. Il est vraiment très sale? Remplacez le vinaigre par un peu d'eau de Javel très diluée.

Planche à découper : le verre, c'est plus clean

En bois, en verre ou en plastique? Il y a débat... «Les planches en verre sont les plus résistantes et les plus hygiéniques, souligne le Dr Hazout. Mais elles usent les couteaux et il faut accepter le bruit de la lame.»

Celles en bois et en plastique se rayent, et les bactéries se logent dans les entailles. Le bois a l'avantage de pouvoir se gratter avec un couteau. L'idéal: en avoir une pour le poisson et la viande, une autre pour les légumes. «Viandes et volailles crues peuvent véhiculer des bactéries telles que les salmonelles et les campylobacters», précise le Dr Weill. Elles sont éradiquées par la cuisson (en cinq à six minutes à 65 °C), mais risquent de se retrouver dans des légumes découpés sur la même surface». Plongez-la quelques minutes dans l'eau bouillante. Et changez-la dès qu'elle est très rayée.

Évier : même la bonde se nettoie

Bactéries et champignons s'épanouissent dans le siphon, la bonde de l'évier et les tuyaux d'évacuation. Une fois la vaisselle terminée, nettoyez ce dernier à l'eau chaude savonneuse, puis rincez-le. Une fois par semaine, pensez aussi à brossez la bonde avec une (vieille) brosse à dents et à nettoyer le bouchon en caoutchouc, propice au développement d'un biofilm (couche de micro-organismes). Pour nettoyer le siphon, versez un verre de vinaigre blanc dans la canalisation, puis laissez agir pendant quelques minutes avant de rincer. «Mieux vaut éviter les produits désinfectants type Javel, toxiques pour l'environnement», précise le Dr Hazout.

Torchons : on ne les mélange pas avec les serviettes

Journée type d'un torchon: essuyer la table du petit déjeuner, puis vos mains, sécher tomates et concombres, sortir un plat du four, donner un petit coup sur le plan de

travail... Ensuite, cap sur les assiettes fraîchement lavées! Un peu dommage d'essuyer de la vaisselle propre avec un torchon sale, non? Pour éviter de faire voyager les microbes, adoptez la solution préconisée par le Dr Hazout : «Prévoyez une serviette pour les mains, un torchon clair pour la vaisselle, à laver dès qu'il est sale, et un foncé pour les plans de travail.» Souvenez-vous aussi que les mains sont le principal vecteur de bactéries: évitez, par exemple, de vous les essuyer directement sur l'essuie-main après avoir manipulé des blancs de poulet. Quant à la vaisselle, le meilleur séchage reste celui à l'air, à condition de l'avoir lavée avec une eau très chaude.

Plan de travail : désinfection quotidienne

Vous arrivez dans la cuisine, vos sacs de courses à la main. Où les mettez-vous? Sur le plan de travail (ou la table de la salle à manger)? Mauvaise réponse. Vous avez aussi posé ces sacs à côté de la voiture avant de les hisser dans le coffre, sur le pas de votre porte, peut-être dans l'ascenseur... Et maintenant, ils trônent sur plan de travail, à la place du pain, des fruits, des légumes. Commencez par nettoyer ce dernier avec un produit désinfectant (sans Javel, type Sanytol), et à partir de maintenant, faites attention à ce que vous y posez.

Poubelle : elle aussi, elle se lave

Épluchures, déchets alimentaires, papiers absorbants humides, pots de yaourts vides... Pour peu que votre poubelle soit munie d'un couvercle hermétique (évitant les odeurs dans la cuisine), elle fournit aux bactéries un havre de paix chaud et humide. Préférez les sacs de petite contenance pour la vider le plus souvent possible.

Et nettoyez régulièrement l'intérieur à l'eau chaude savonneuse ou à l'aide d'un produit désinfectant ne contenant pas de Javel.

La hotte : on pense à changer le filtre

Un milieu chaud et humide, des projections de graisse et d'aliments: le bonheur à l'état pur pour les germes. Nettoyez régulièrement la grille. Et changez le filtre: tous les trois à six mois pour un modèle à charbon, selon les marques.

Nutrition : tous les fruits et légumes sont couverts de bactéries



Les fruits et légumes sont tous recouverts de bactéries. Mais ces bactéries varient beaucoup selon le type de produit et leur mode de production.

On s'en serait quelque peu douté : les bactéries présentes sur la peau des fruits et légumes ne sont pas les mêmes selon qu'ils soient le produit d'une agriculture conventionnelle ou d'une agriculture biologique. Mais des chercheurs de l'Université de Boulder, au Colorado, ont voulu en avoir le cœur net et ont examiné les 11 fruits et légumes que nous consommons le plus souvent crus.

Tomates, poivrons, fraises : ils ont constaté que ces derniers partagent des bactéries de surface similaires qui appartiennent à la famille des Entérobactéries. En revanche, pommes, pêches et raisins présentent des bactéries de surface qui appartiennent à 3 ou 4 familles différentes.

Dans cette étude, les chercheurs américains montrent que toutes ces bactéries varient beaucoup selon le mode de production, le mode de conservation, les conditions de transport...

Mais ils se veulent rassurant vis-à-vis du consommateur : les bactéries présentes sur la peau des fruits et légumes ne provoquent pas forcément d'intoxications alimentaires mais elles peuvent interagir avec d'autres bactéries présentes dans le corps et, éventuellement, nous rendre malades.

Virus : les nids à microbes que vous touchez tous les jours

Nous pouvons toucher jusqu'à 30 objets différents à la minute, parmi lesquels de parfaits nids à microbes comme la télécommande, le bouton de porte, les interrupteurs... Mais quels sont les objets où les microbes et bactéries se sentent le plus à leur aise ?



Le menu du resto

Avez-vous déjà vu le propriétaire de la brasserie du coin ou de votre pizzeria préférée nettoyer ses menus ? Certainement pas ! Alors qu'une récente étude du *Journal of medical virology* a rappelé que les virus comme ceux du rhume ou de la grippe peuvent survivre 18 heures sur une surface plane... comme celle d'un menu de resto !

Conclusion : ne laissez jamais le menu du resto en contact avec votre assiette, vos couverts ou votre verre. Et allez-vous laver les mains dès que vous aurez passé commande.

La tranche de citron du soda

Si l'on se souvient de cette étude de 2007, du *Journal of Environmental Health*, 70% des tranches de citron que le barman dépose sur votre verre de soda sont porteurs de germes. A

l'époque de cette étude, les chercheurs avaient commandé des verres dans une vingtaine de bars différents et ils avaient déniché des micro-organismes dans 76 tranches de citron, parmi lesquels le fameux Escherichia Coli.

Conclusion : la prochaine fois que vous buvez un verre de soda, commandez le sans tranche de fruit !

La salière de la cantine

Vous avez beau être maniaque côté hygiène et penser à vous laver les mains soigneusement avant de manger, il est clair que toutes les personnes qui vous ont précédée à la cantine et qui ont touché salière, poivrière ou bouteille de ketchup, ne se sont pas forcément lavé les mains. Elles y ont donc déposé des microbes... qui se retrouvent potentiellement sur les frites que vous venez de saler !

Conclusion : inutile de manipuler la salière avec votre serviette en papier, car celle-ci est



poreuse et laisse passer les micro-organismes. Le seul moyen d'éviter la propagation des microbes (si vous ne pouvez faire autrement que saler ou poivrer vos plats) est de les nettoyer avec une lingette désinfectante avant de les toucher.

Le caddy du supermarché

Une étude menée par les chercheurs de l'Université d'Arizona en 2007 a montré que, dans les grandes surfaces, deux caddies sur trois étaient porteurs de bactéries. Cette étude a même montré qu'il y avait plus de germes sur ces caddies, manipulés des dizaines de fois chaque jour, que dans les toilettes publiques.

Conclusion : ne vous séparez jamais de votre bouteille de gel antiseptique lorsque vous faites les courses et nettoyez systématiquement et soigneusement la barre du caddie avant de l'emporter.

Les bactéries font toujours plus de résistance

L'autorité européenne de sécurité des aliments (EFSA) et l'agence européenne d'autorisation de mise sur le marché (EMEA) estiment que la résistance bactérienne aux anti-microbiens a augmenté dans le monde ces dernières années, ce qui rend les infections des êtres humains et des animaux plus difficiles à soigner. Cette résistance concerne les infections transmises par les animaux aux êtres humains. Les deux autorités sanitaires encouragent les stratégies pour traiter cette

résistance aux microbes. Leur avis porte particulièrement sur les infections liées à la salmonelle et au campylobacter, deux bactéries très répandues.

Les autorités sanitaires rappellent que l'utilisation des biocides, une famille de substances chimiques incluant les conservateurs et les antiseptiques, peut contribuer à la résistance bactérienne. Aujourd'hui, les antibiotiques sont considérés comme l'une des principales causes expliquant le développement de la

résistance bactérienne. "La résistance vient de la capacité de la bactérie à subir des changements, ce qui s'explique par l'exposition aux antimicrobiens utilisés dans la médecine des êtres-humains et des animaux", explique le professeur Dan Collins, de l'Efsa. La plupart des formes antimicrobiennes des bactéries transmises à l'homme par un animal seraient diffusés par la volaille, les cochons et le bétail.

Le monde des affaires en Afrique appelé à faire du continent un pôle d'excellence

Les décideurs et dirigeants du monde des affaires en Afrique ont été appelés, à l'issue de la huitième conférence économique africaine, tenue à Johannesburg (Afrique du Sud) la semaine écoulée, à unir leurs efforts pour faire de l'Afrique un pôle d'excellence en matière d'affaires et de développement.

La rencontre, organisée conjointement chaque année par la Banque africaine de développement (BAD), la Commission économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA) et le Programme des Nations Unies pour le développement (Pnud), a réuni 500 décideurs et praticiens du développement, indique la Banque africaine de développement sur son site web.

Sur les débats, les participants ont mis l'accent sur la facilitation des échanges, la libre circulation des personnes, des biens et des services, la volonté politique et le leadership des gouvernements en matière d'harmonisation des politiques macro-économiques et le rôle du secteur privé dans l'intégration régionale du continent.

A cet effet, l'économiste en chef et vice-président de la BAD, Mthuli Ncube, a estimé que les connaissances et les capacités des uns et des autres, des institutions fortes et la gestion des compétences et du talent devraient être au cœur de l'agenda de l'intégration régionale en Afrique. Il a ajouté que les dirigeants politiques doivent redoubler d'efforts pour s'assurer que l'Afrique devienne un pôle de croissance intégré.

Pour les responsables de la CEA, la Conférence qui rassemble, aujourd'hui, de jeunes chercheurs africains est un important espace d'échanges à même de renforcer les capacités d'analyse du continent. L'économiste en chef du Bureau régional du Pnud pour l'Afrique, Pedro Conceição, a quant à lui, insisté sur l'impact de l'intégration régionale sur le développement humain.

Selon lui, «un mécanisme de solidarité doit être créé en Afrique. Les pays doivent pouvoir partager leurs ressources ainsi que leurs connaissances et d'autres aspects favorables à la croissance.»

Les progrès restent toutefois insuffisant

Le président du Groupe de la BAD, M. Donald Kaberuka avait auparavant affirmé que l'intégration régionale présentait des avantages bien connus, mais qu'elle ne progressait pas aussi vite qu'elle le devrait.

«Les progrès accomplis à ce jour sont certes encourageants, mais très variables. Là où ils avancent à un bon rythme, les résultats commencent à se manifester presque partout, les droits de douane ne sont plus vraiment un problème. Ce sont les restrictions non tarifaires qui demeurent un obstacle réel.»

Pour sa part, M. Abdallah Hamdok, secrétaire exécutif adjoint de la CEA, l'Afrique pourra, grâce à la transformation économique, faire un usage optimal de ses ressources humaines et naturelles, entraînant un changement dans la composition sectorielle de ses économies en faveur de secteurs à forte productivité, en particulier l'industrie manufacturière et les services modernes.»

Pour Nkosazana Dlamini Zuma, présidente de la Commission de l'Union africaine, «un leadership en matière d'intégration régionale s'impose, non seulement au niveau des gouvernements, mais à tous les niveaux de la société africaine et de ses institutions - qui il s'agit du monde des affaires, de la société civile ou du secteur privé.»

Le ministre des Finances sud-africain, Pravin Gordhan, a, lui, souligné la nécessité pour les pays africains de s'affirmer sur la scène mondiale à un moment où se redéfinissent les équilibres internationaux.

«Trop souvent, nous sommes présents lors de ces réunions mondiales, mais notre voix n'a que peu de poids et nous sommes incapables de présenter un programme commun qui justifierait ce que nous voulons réaliser de notre côté et dans le cadre des préoccupations mondiales», a-t-il déclaré, en préconisant une intégration régionale plus poussée.

M. Gordhan a également affirmé que le continent a la possibilité de proposer des modèles de développement alternatifs et de créer des modèles de développement adaptés à chaque pays.

APS

MAROC - SAHARA OCCIDENTAL Un livre-enquête de Raf Custers dénonce le bradage et l'exploitation des richesses économiques du Sahara occidental

L'économie marocaine est basée sur les exportations de matières premières, dont le phosphate, extrait illégalement de mines au Sahara occidental, et des ressources halieutiques des eaux de ce territoire non autonome, relève dans son dernier livre Raf Custers.

Dans «Chasseurs de matières premières» basé sur une enquête au Sahara occidental sur les multinationales qui s'enrichissent grâce aux ressources naturelles de pays qui restent pauvres, il décortique particulièrement, dans le chapitre réservé au Maroc, le bradage des richesses naturelles des Sahraouis.

Territoire riche en stock halieutique, le Sahara occidental est pratiquement livré au pillage des multinationales et des grandes familles marocaines proches du palais royal, relate Raf Custers.

Il cite ainsi le cas de la dure répression des manifestations de juin 2009 des jeunes chômeurs diplômés de Sidi Ifni, qui, pour dénoncer leur situation précaire et le bradage des ressources halieutiques sahraouies, ont bloqué au durant plusieurs jours les camions frigorifiques, chargés de poisson qui devait être acheminé vers les usines et les conserveries du Maroc, notamment à Agadir, puis vers l'Europe. Le récit fait sur la terrible répression des manifestants de Sidi Ifni contre le pillage des ressources halieutiques du Sahara occidental est horrible.

«Le 7 juin, une semaine après le début du blocus, l'armée et la police anti-émeutes débarquent en nombre. Elles viennent libérer les camions frigorifiques. 4.000 hommes - c'est le chiffre officiel - entourent la ville», écrit Raf Custers. Il ajoute : «Des unités descendantes des flancs de montagne derrière Ifni et, de la mer, des fusiliers marins débarquent.»

«Une fois qu'ils arrivent en ville, ils se déchaînent. De force, ils sortent les gens de leurs maisons. Dans la caserne de la police, les personnes arrêtées,



hommes et femmes, se font humilier (...) C'est le Samedi noir. En même temps débute la traque aux dirigeants de la révolte.»

Pour Raf Custers, «durant la révolte de Sidi Ifni, la fameuse élite marocaine a fait savoir clairement qu'elle entendait bien maintenir la situation telle quelle. Quand le blocage du port a commencé à entraîner en longueur, les acheteurs ont calculé combien cette plaignance allait leur coûter. Ils ont fait intervenir leurs relations. Qui ont décidé d'infliger une bonne leçon à Sidi Ifni.»

Pillage des ressources du Sahara occidental

Il ajoute par ailleurs que si les pêcheurs de Sidi Ifni, «avec leur maigre flottille sont pauvres, ils l'ont été davantage avec les accords de pêche conclus par l'administration occupante avec l'Union européenne. Un accord injuste qui a fait qu'on y pêche à l'échelle industrielle à l'aide de bateaux-usines» dans les eaux poisonneuses du Sahara occidental.

«Ils viennent de Russie, de Corée, du Japon et d'Europe. Les pêcheurs européens qui, dans les mers plus au nord, ne peuvent plus pêcher davantage que les quotas imposés», se rendent, ajoute Raf Custers, dans les zones poissonnières du Sahara occidental qu'occupe le Maroc, de la Mauritanie, du Sénégal et de la Guinée. Pour le phosphate du Sahara occidental qui exploite une entreprise marocaine (OCP), c'est à peu près le même scénario, selon cette enquête.

«L'exportation prime, la transfor-

mation sur place passe bien après, alors que le phosphate est nécessaire au pays même et qu'une industrie de transformation sur place pourrait procurer des emplois et des revenus», note Raf Custers.

«Le Maroc occupe le Sahara occidental depuis des décennies et administre le pays comme une province du Grand Maroc», souligne-t-il, avant de préciser que «la frontière entre le Maroc et le Sahara occidental a été effacée, jusqu'à sur les cartes terrestres marocaines». Au Sahara occidental, la Sahraoui «osent pas parler ouvertement. La police marocaine fait le guet partout», ajoute t-il, citant le témoignage d'un Sahraoui selon lequel «nous n'exissons plus, tout devient marocain. Les Sahraouis qui travaillaient à Boukraa, dans la mine de phosphate, ont été remplacés en grande partie par des colons marocains».

Les gisements de phosphate du Sahara occidental sont estimés comme les plus importants au monde avec plus de 50 milliards de tonnes sur des réserves mondiales estimées à 65 milliards de tonnes.

Dénonçant l'octroi par la puissance occupante de larges concessions aux entreprises étrangères dans l'exploitation des richesses naturelles du Sahara occidental, l'auteur relève par ailleurs que l'entreprise marocaine chargée de l'exploitation du phosphate de ce territoire non autonome n'a pas pour objectif le développement de ce territoire.

«Car, encore une fois, l'économie marocaine est adaptée au marché mondial, et non aux besoins intérieurs», ajoute t-il.

EUROPE

La monnaie européenne remonte légèrement face au dollar avant les décisions de la BCE

La monnaie européenne enregistrait lundi une légère hausse face au dollar, après sa dégringolade de la semaine précédente, mais restait sous la pression de spéculations sur une intervention de la Banque centrale européenne (BCE) après une inflation atone et un chômage record en zone euro.

L'euro valait 1,3500 dollar contre 1,3482 dollar vendredi soir avant de rebondir lundi à 1,3442 dollar, son niveau le plus faible depuis mi-septembre. La monnaie unique européenne montait également un peu face au yen, à 133,20 yens contre 133,10 yens vendredi soir. Le dollar se stabilisait face à la monnaie japonaise, à 98,66 yens contre 98,69 yens vendredi. «La forte baisse de l'euro la semaine dernière a été attribuée aux attentes de voir la BCE annoncer cette semaine une baisse de taux ou signaler son intention de procéder à un nouvel assouplis-

sement monétaire dans les semaines à venir», expliquaient les experts.

En effet, depuis l'annonce jeudi d'une inflation dans la zone euro en octobre au plus bas en près de quatre ans, les investisseurs sont convaincus que la BCE pourrait avoir besoin d'intervenir pour soutenir l'économie de l'Union monétaire. Les responsables de l'institution se réunissent le 7 novembre et certains investisseurs anticipent désormais qu'ils pourraient voter pour abaisser encore un peu plus son taux directeur, à 0,5% actuellement. Ces spéculations ont aussi été alimentées par l'annonce jeudi de la hausse record du taux de chômage en zone euro. Par ailleurs, la baisse du taux directeur d'une banque centrale, l'une des principales armes monétaires pour lutter contre la déflation, rend sa monnaie moins rémunératrice et, donc, moins

attrayante pour les investisseurs spéculatifs. L'institut monétaire pourrait aussi choisir d'annoncer un nouveau Ltr (prêts aux banques à long terme), selon certains analystes. Cependant, l'impact de telles annonces pourrait être limité car, comme le laisse penser la forte baisse de l'euro depuis la semaine dernière, celles-ci ont déjà été intégrées dans les échanges par les cambistes, prévoyaient-on.

Les investisseurs restaient par ailleurs prudents vis-à-vis du dollar avant la publication le 8 novembre du rapport officiel mensuel sur l'emploi et le chômage aux Etats-Unis, un indicateur majeur pour juger la santé de l'économie américaine. Ces chiffres sont d'autant plus importants que la Réserve fédérale américaine (Fed) fait de la baisse du taux de chômage aux Etats-Unis le déclencheur d'un éventuel resserrement monétaire. Une amélioration nota-

ble de la reprise de la première économie mondiale, comme l'ont laissé espérer de bons indicateurs d'activité publiés la semaine dernière, pourrait pousser la banque centrale américaine à débuter plus tôt que prévu la diminution de ses injections massives de liquidités dans le système financier des Etats-Unis. La banque centrale américaine injecte chaque mois 85 milliards de dollars dans le système financier américain, des opérations qui ont pour effet collatéral de diluer la valeur du dollar. La livre britannique restait quasi stable face à l'euro, à 84,60 pence pour un euro, et montait face au dollar, à 1,5957 dollar pour une livre. La devise helvétique baissait face à l'euro, à 1,2317 franc suisse pour un euro, et se stabilisait face au dollar, à 0,9123 franc suisse pour un dollar. L'once d'or valait 1 314,69 dollars contre 1 306,75 dollars vendredi soir.

EGYPTE

Le procès du président déchu Morsi ajourné au 8 janvier



Le procès pour «incitation au meurtre» du président égyptien déchu Mohamed Morsi a été ajourné lundi au 8 janvier 2014, ont rapporté des médias.

M. Morsi, qui doit répondre avec 14 co-accusés de la mort d'au moins sept manifestants lors de heurts devant son palais présidentiel au Caire le 5 décembre 2012, avait déclaré à son arrivée au tribunal du Caire «Je suis le président de la République et ce tribunal est illégal», cité

par la presse. Les autorités égyptiennes ont annoncé qu'elles avaient déployé 20 000 hommes au Caire, mégapole de 20 millions d'habitants déjà quadrillée depuis le 3 juillet par les chars de l'armée et d'innombrables barrages de la police.

EGYPTE-USA

John Kerry a demandé à l'Egypte de ne pas prolonger l'état d'urgence

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a demandé dimanche aux autorités égyptiennes par intérim de ne pas prolonger l'état d'urgence, censé se terminer le 14 novembre, a indiqué un haut responsable américain.

"Il a insisté sur le fait que l'état d'urgence, qui expire le 14 novembre, ne soit pas prolongé", a déclaré à la presse ce res-

ponsable du département d'Etat voyageant avec M. Kerry, qui a rejoint dans la soirée Ryad après une visite dimanche au Caire.

"Il a indiqué que la répression en cours était inappropriée" et que les autorités devaient "tendre la main aux Frères musulmans et aux autres", a-t-il ajouté.

Le président égyptien par intérim Adly Mansour

a déclaré à M. Kerry qu'il n'avait pas vraiment fait usage des pouvoirs accordés par l'état d'urgence, en dehors de l'imposition d'un couvre-feu nocturne, selon la même source. Bien que M. Mansour n'ait donné aucun engagement sur ce que déciderait son gouvernement, "le ton était positif", a précisé le responsable américain.



Deux policiers tués dans une attaque



Deux policiers égyptiens ont été tués dimanche soir dans une attaque près d'Ismailya, sur le canal de Suez, quelques heures avant l'ouverture du procès du président islamiste Mohamed Morsi destitué par l'armée, ont annoncé des sources des services de sécurité. Des hommes présents à bord d'une voiture ont tiré à l'arme automatique sur leur position, blessant un troisième policier, ont précisé ces sources. Des sources médicales ont confirmé ce bilan.

SOMALIE

Ouverture de la conférence de réconciliation sur la région de Juba à Mogadiscio

La conférence de réconciliation sur la région somalienne de Juba s'est ouverte officiellement dimanche à Mogadiscio pour essayer de trouver un accord sur la gouvernance de la région.

En ouvrant la conférence de trois jours, le Premier ministre somalien Abdi Farah Shirdoon a dit que la région de Juba, où les communautés disputent le contrôle de l'administration locale, pourrait devenir le «symbole de la réussite fédérale en Somalie».

Cette conférence a pour but de trouver un accord sur le partage du pouvoir dans l'administration par intérim mise

en place suite à des négociations en août à Addis Abeba.

Les délégués de différentes communautés de Juba, une région dans le sud de la Somalie, sont présents à cette conférence pour discuter des moyens de mettre en œuvre l'accord d'Addis Abeba qui prévoit un partage du pouvoir entre les clans rivaux à l'administration par intérim.

Les participants à la réunion doivent discuter également d'une feuille de route sur la mise en place d'une administration permanente dans les provinces du sud de la Somalie.



NIGERIA

Boko Haram revendique la mort de 35 personnes fin octobre

Le groupe Boko Haram a revendiqué dimanche dans une vidéo la mort de 35 personnes, retrouvées avec des uniformes militaires, le 24 octobre dans la ville de Damaturu (nord-est du Nigeria). «Regardez ce qui est arrivé à Damaturu (capitale de l'Etat de Yobe)», a déclaré le chef de Boko Haram Abubakar Shekau, dans cette vidéo transmise par les mêmes canaux que les précédentes et visionnée par l'agence française AFP.

«Nous avons mené les attaques à Damaturu», a-t-il ajouté dans cette vidéo dont l'authenticité n'a pas pu être confirmée dans l'immédiat par des sources indépendantes.

Le 26 octobre, l'hôpital de Damaturu avait reçu 35 cadavres, vêtus d'uniformes militaires après des attaques du groupe Boko Haram contre les forces de l'ordre dans cette ville, selon une source hospitalière. Les attaques perpétrées à Damaturu étaient les premières d'envergure menées par le groupe dans une grande ville du Nigeria depuis plusieurs semaines.

La police et des habitants avaient vu arriver à Damaturu dans la soirée un grand nombre de combattants islamistes, quelques-uns en véhicules, d'autres à pied. Armés de fusils et d'explosifs, ils ont attaqué et incendié quatre immeubles de la police, déclenchant un échange de coups de feu durant quatre heures contre les forces de sécurité. Yobe est un des trois Etats du nord-est où le président Goodluck Jonathan a décrété un état d'urgence en mai. L'armée y a lancé une vaste offensive afin de venir à bout de l'insurrection islamiste qui déstabilise la région depuis quatre ans.

RD CONGO

Le M23 prône la cessation des hostilités dans l'est du pays

Le Mouvement du 23 mars (M23) a prononcé la cessation des hostilités dans l'est de la République démocratique du Congo (RDC), affirme lundi un communiqué signé par le président politique de ce mouvement rebelle, Bertrand Bisimwa.

Le M23 ordonne à «toutes les forces de l'Armée révolutionnaire congolaise (ARC), branche armée du M23, la cessation immédiate des hostilités avec les Forces armées de la RDC (Fardc) et de s'abstenir de tout acte ou comportement contraire à cet ordre». «Ceci pour permettre la poursuite du processus politique», précise le communiqué.

Selon le M23, le chef d'état-major de l'ARC ainsi que les commandants des grandes unités sont priés de veiller à la stricte observance de cet ordre par les éléments sous leur commandement. Le mouvement rebelle demande aussi à la facilitation des pourparlers de Kampala «de mettre immédiatement sur pied un mécanisme de monitoring de l'état de cessation des hostilités». Les Fardc appuyées par la brigade d'intervention de la Mission de l'ONU pour la Stabilisation du Congo (Monusco) ont mené des offensives d'envergure contre les positions du M23 et ont délogé les rebelles de presque toutes les zones que le M23 contrôlait depuis 18 mois. Les rebelles du M23 se sont retranchés dans les collines de Mbuzi et Runyoni. Le M23 a appelé le facilitateur du dialogue et les envoyés spéciaux de la communauté internationale qui accompagne le dialogue à constater, par les attaques des Fardc, «le refus du gouvernement à faire la paix par des voies pacifiques» en dépit de la finalisation, dimanche, de «tous les points inscrits à l'agenda du dialogue de Kampala». Le M23 s'est déclaré «disposé à apposer sa signature sur l'accord de paix parachevé dimanche à Kampala sans condition et à tout moment». Depuis dix mois, les rebelles du M23 et le gouvernement congolais sont en pourparlers à Kampala (Ouganda) à la recherche d'une résolution pacifique au conflit armé qui déstabilise la province du Nord-Kivu.

APS

Des élus américains plaident pour que Snowden ne bénéficie d'"aucune clémence"

Deux élus parmi les plus importants du Congrès américain se sont prononcés dimanche pour que le lanceur d'alertes Edward Snowden ne bénéficie d'"aucune clémence" de la part des Etats-Unis, compte tenu des fuites qu'il a orchestrées sur l'Agence de sécurité américaine (NSA).

Après une rencontre à Moscou avec l'ancien consultant de la NSA, le député allemand Hans-Christian Ströbele avait indiqué cette semaine que le jeune homme, qui est inculpé par Washington pour espionnage, était prêt à s'exprimer devant le Parlement allemand sur les écoutes américaines mais qu'il préférerait "témoigner devant le Congrès américain". Dans une lettre remise à l'élu par M. Snowden, ce dernier a en outre fait part de sa certitude "qu'avec le soutien de la communauté internationale, le gouvernement américain cesserait son comportement nocif" à son égard.

Mais dimanche, la sénatrice démocrate Dianne Feinstein, présidente de la puissante commission du Renseignement du Sénat américain, a jugé qu'Edward Snowden, "s'il avait été un véritable lanceur d'alertes, avait la possibilité d'appeler les commissions du Renseignement du Sénat et de la Chambre des représentants et de nous dire : 'Ecoutez, je suis en possession d'informations que vous devez examiner+'. Dans ce cas-là, nous lui aurions certainement parlé".

"Mais ça ne s'est pas passé comme cela et il a fait énormément de tort à notre pays", a déclaré Mme Feinstein dans l'émission "Face the Nation" sur la chaîne CBS. "Et je pense que la réponse est : aucune clémence", a-t-elle fustigé, ajoutant qu'Edward Snowden devait être poursuivi pour les révélations qu'il a faites sur les écoutes de la NSA. De son côté, le représentant républicain Mike Rogers a dit ne voir "aucune raison" de faire bénéficier de clémence à Edward Snowden. "S'il veut revenir (aux Etats-Unis) et assumer les conséquences du vol d'informations qu'il a perpétré, de la façon dont il a violé son serment et a diffusé des informations secrètes -- et poussé trois groupes terroristes liés à Al-Qaïda à changer leur mode de communication --, alors je serais heureux de discuter avec lui", a déclaré M. Rogers sur la même chaîne. Les révélations d'Edward Snowden ont provoqué de vives réactions en Europe, en particulier en Allemagne, choquée par les informations sur l'espionnage présumé d'un téléphone portable de la chancelière Angela Merkel.

Les relations entre Washington et Ryadh doivent rester sur «la bonne voie»

Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a déclaré hier à Ryadh que les relations entre son pays et l'Arabie Saoudite, devaient rester «sur la bonne voie». «Nous avons beaucoup de choses importantes à discuter, pour s'assurer que les relations américano-saoudiennes sont sur la bonne voie», a déclaré M. Kerry qui doit rencontrer dans la journée le roi Abdallah.

Le secrétaire d'Etat américain doit également rencontrer d'autres responsables saoudiens pour tenter d'apaiser les tensions avec Ryadh, irrité par la politique américaine notamment sur les dossiers syrien. La visite de John Kerry en Arabie Saoudite s'inscrit dans le cadre d'une tournée de 12 jours à l'étranger qui doit le conduire notamment au Proche-orient.

APS

ARABIE SAOUDITE

Début d'une campagne contre l'immigration illégale

Les autorités saoudiennes ont lancé hier une campagne contre l'immigration illégale, au lendemain de l'expiration d'une amnistie ayant permis le départ de près d'un million d'expatriés, asiatiques notamment.

"Des patrouilles de police sillonnent toutes les régions du royaume dans le cadre d'une vaste campagne de sécurité (...) contre les contrevenants aux dispositions sur le séjour et le travail des étrangers", a déclaré le porte-parole du ministère de l'Intérieur, Mansour al-Turki.

Il a ajouté, lors d'une conférence de presse dimanche soir, que la campagne visait "les étrangers qui se sont installés pour leur propre compte, ceux en situation irrégulière après l'expiration de leurs visas du Hajj, de la Omra ou de visite, ainsi que les infiltrés".

Les contrevenants seront arrêtés et pla-



cés dans des centres d'accueil, supervisés par l'Autorité des prisons, dans l'attente "des procédures légales pour les sanctionner et les déporter", a-t-il ajouté, soulignant que la campagne visait aussi les complices qui couvrent ou aident les contrevenants.

En vertu de l'amnistie, les clandestins pouvaient sans risque se présenter aux autorités pour se faire parrainer par un employeur et obtenir un titre de séjour. A défaut, ils devaient renouveler leurs titres de voyage et quitter le royaume, sous peine de risquer une peine allant jusqu'à 2 ans de prison et/ou une amende

pouvant atteindre 100.000 riyals (27.000 dollars).

La plupart des travailleurs en situation irrégulière sont originaire de pays asiatiques, notamment l'Inde, le Bangladesh, le Pakistan et les Philippines mais aussi de pays arabes comme le Yémen et l'Egypte. Les autorités estiment que l'amnistie devrait permettre de réduire le nombre d'immigrés, estimé à 9 millions de personnes sur quelque 27 millions d'habitants, pour favoriser l'emploi des Saoudiens dans le royaume où le taux du chômage atteint 12,5%.

Palestine - Israël

Les Palestiniens examinent un mécanisme pour aller devant le Conseil de sécurité

L'Organisation de Libération de la Palestine (OLP) examine un mécanisme pour aller devant le Conseil de sécurité de l'ONU et condamner ces nouvelles décisions israéliennes, d'autant qu'il existe des résolutions internationales qui déclarent illégales les colonies", a déclaré Wassef Abou Youssef, un membre de la direction de l'OLP.

Israël a publié dimanche des appels d'offres pour la construction de 1.859 loge-

ments en Cisjordanie et à El-Qods-Est occupées, avant une visite du secrétaire d'Etat américain John Kerry, selon l'ONG anti-colonisation La Paix Maintenant.

L'ONG anti-colonisation israélienne a précisé que ces appels d'offres concernaient 1.031 unités d'habitation en Cisjordanie occupée et 828 à El Qods-Est annexée.

"D'ici quelques mois, le mi-

nistère du Logement et de la Construction choisira les gagnants des appels d'offre et les entrepreneurs sélectionnés pourront commencer à bâtir", a déclaré une experte du dossier à La Paix Maintenant.

L'annonce israélienne est intervenue avant une nouvelle mission du secrétaire d'Etat américain John Kerry en Israël et dans les Territoires palestiniens occupés.

La présidence palestinienne dénonce un projet israélien de construction d'une clôture à la frontière avec la Jordanie

La présidence palestinienne a dénoncé dimanche un projet israélien concernant la construction d'une clôture à la frontière avec la Jordanie, en le qualifiant d'une entrave à la visite du secrétaire d'Etat américain John Kerry dans la région, a déclaré un porte-parole de la présidence.

Le porte-parole de la présidence Nabil Abou Radina, cité par l'agence palestinienne Wafa, a dénoncé les déclarations du Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu relatives à la construction d'une barrière dans la vallée du Jourdain, déclarant que ce projet n'a pour but que de "faire échouer la visite du secrétaire d'Etat américain John Kerry". Israël comptait depuis longtemps de maintenir une présence militaire le long de la vallée du Jourdain (est de la Cisjordanie occupée), ce à quoi s'opposent les Palestiniens, qui refusent tout maintien d'une présence militaire israélienne le long des frontières d'un futur Etat palestinien après la conclusion d'un accord de paix, et ce notamment dans la vallée du Jourdain. Selon le quotidien israélien *Maariv*, le Premier



ministre Benjamin Netanyahu a décidé "de construire une barrière de sécurité dans la vallée du Jourdain". Selon ce journal, M. Netanyahu doit donner son feu vert à la construction "juste après la fin de la construction de la barrière à la frontière avec l'Egypte".

M. Abou Radina a affirmé, lors d'une déclaration à la presse, que "les constructions illégales dans les territoires palestiniens, et les différentes clôtures vont disparaître" ajoutant que "sans un Etat palestinien indépendant avec El-Qods

comme capitale, il n'y aura ni stabilité ni sécurité dans la région, et les autorités israéliennes vont assumer la responsabilité de l'échec des pourparlers de paix".

M. Kerry doit rencontrer le président palestinien Mahmoud Abbas et Netanyahu séparément mercredi, pour tenter de donner un nouvel élan aux négociations de paix, alors que les Palestiniens dénoncent l'attitude d'Israël, qui a annoncé la construction de nouveaux logements dans les colonies. Le secrétaire d'Etat américain John Kerry a imposé un black-out médiatique sur les pourparlers de paix auxquels il a ramené les deux parties fin juillet, après un gel de près de trois ans. Prenant la parole à l'ouverture de la réunion hebdomadaire de son cabinet, M. Netanyahu a prétendu dimanche que l'une des deux composantes essentielles d'un possible accord de paix étaient les dispositions relatives à la sécurité d'Israël, "au premier rang desquelles le fait que la frontière de sécurité reste le long du Jourdain", sans préciser s'il entendait par là une présence militaire ou une barrière.

LIGUE ARABE - SYRIE**La Ligue arabe appelle l'opposition syrienne à s'unir pour aller à Genève-2**

Les ministres arabes des Affaires étrangères ont exhorté dimanche soir au Caire toutes les factions de l'opposition syrienne à former une délégation sous la bannière de la Coalition syrienne pour se rendre à la conférence de paix dite Genève-2.

Al'issue d'une réunion extraordinaire au siège de la Ligue arabe, les ministres affirment dans le communiqué final leur "soutien à la Coalition nationale syrienne", appelant "toutes les parties de l'opposition syrienne sous la direction de la Coalition à répondre aux efforts faits en vue de l'organisation de Genève-2 et à former rapidement une délégation pour y assister".

Ils appellent en outre à former "une autorité dotée des pleins pouvoirs, dont la direction des forces armées et des services de sécurité pour une durée limitée et en accord avec toutes les parties, pour conduire la transition".

Le Conseil des ministres souligne par ailleurs "la nécessité pour toutes les par-



ties de s'engager à fournir un environnement adéquat au lancement de Genève-2 en prenant les mesures d'urgence nécessaires dont la garantie de l'accès des humanitaires à toutes les régions syriennes, et en particulier aux zones en état de siège et souffrant de famine". Ils demandent également "l'libération de tous les détenus politiques", incarcérés dans le cadre de la rébellion contre le régime de Damas, un "cesser-le-feu" et le "retour des réfugiés et des déplacés".

À l'ouverture de la réunion, le chef de la Coalition syrienne, Ahmed al-Jarba, avait rappelé que l'opposition s'engageait à "n'aller à Genève-2 qu'en unité", réitérant la condition sine qua non posée par son camp : un cessez-le-feu pendant les né-

gociations.

Il a ensuite appelé les Etats arabes à "prendre une décision claire sur la livraison d'armes au peuple syrien", affirmant "être prêt à fournir toutes les garanties qu'elles ne tomberont pas entre de mauvaises mains", de nombreux pays ayant exprimé leurs craintes de voir les jihadistes s'emparer de l'armement destiné à la rébellion.

L'opposition doit se réunir le 9 novembre à Istanbul pour décider de sa participation à Genève-2. Le Conseil national syrien (CNS), le groupe le plus important de la Coalition de l'opposition, a d'ores et déjà annoncé qu'il n'irait pas à Genève et menacé de faire scission si la Coalition y assistait.

L'opposition pose ses conditions avant la conférence de Genève 2

L'opposition syrienne ne participerait à la conférence de paix de Genève 2 que si un calendrier était fixé pour le départ du président Bachar Al-Assad et que si l'Iran d'y participait pas, a déclaré dimanche le chef de la Coalition nationale syrienne (CNS) Ahmed Jarba, cité par des médias.

«Notre position définitive

avant la tenue de Genève 2 est la suivante: non à la présence de l'occupant iranien lors des négociations», a déclaré le chef de la CNS lors d'une réunion des ministres des Affaires étrangères des pays membres de la Ligue arabe, convoquée d'urgence dimanche au Caire.

Il a ajouté que l'opposi-

tion syrienne ne participerait pas à la conférence de Genève 2 tant que le calendrier du départ du président syrien Bachar el-Assad n'était pas fixé.

Pour sa part, le ministère syrien des Affaires étrangères avait souligné que «la réussite de Genève-2 dépend uniquement de la volonté des Syriens de s'accorder

entre eux pour faire cesser la violence et le terrorisme, et pour parvenir à une solution politique».

Washington et Moscou s'efforcent de réunir d'ici la fin novembre à Genève une conférence de paix sur la Syrie, où plus de 115.000 personnes ont été tuées depuis le début de la révolution arabe, en mars 2011.

THAÏLANDE**Des milliers de manifestants défilent à Bangkok contre la loi d'amnistie**

Plus de 10.000 manifestants ont défilé lundi à Bangkok, pour la cinquième journée consécutive, en signe de protestation contre la loi d'amnistie, qui pourrait permettre, selon eux, le retour de l'ancien Premier ministre en exil Thaksin Shinawatra.

Al'appel du Parti démocrate, principale formation d'opposition au gouvernement dirigé par Yingluck Shinawatra, soeur de Thaksin, les manifestants sont partis de la gare de Bangkok (où les manifestations sont quotidiennes depuis jeudi dernier) jusqu'au Palais royal.

La participation, de 10.000 personnes

selon la police, était en hausse par rapport au week-end, alors que des manifestations sont prévues tous les jours cette semaine. "Il est temps de nous unir, de nous battre et de demander à ceux qui aiment le pays de protéger notre nation", a lancé le député d'opposition et ancien vice-Premier ministre Suthep Thaugsuban.

Une deuxième manifestation, qui a rassemblé un millier de personnes selon la police, a été organisée à Silom, le quartier des affaires. De plus petits rassemblements ont également été signalés dans plusieurs villes du nord-est de la Thaï-

lande, habituel fief de Thaksin Shinawatra. Signe de l'ampleur de l'opposition à cette loi, même une partie des "chemises rouges", habituels soutiens du pouvoir actuel, ont prévu de descendre dans la rue dimanche prochain.

Votée vendredi en troisième lecture par le Parlement, la loi d'amnistie doit encore être approuvée par le Sénat. Et l'opposition s'est engagée à tout faire pour la bloquer, jusqu'à saisir la Cour constitutionnelle. Selon les protestataires, cette loi d'amnistie a été spécialement taillée pour permettre le retour de Thaksin Shinawatra, accusé de corruption.

PAKISTAN:
La justice ordonne la libération sous caution de l'ancien président Musharraf

Un tribunal pakistanaise a ordonné hier la libération sous caution de l'ancien président Pervez Musharraf, assigné à résidence depuis plus de six mois en raison de différentes accusations.

Pervez Musharraf avait été rattrapé par la justice peu après son retour au Pakistan fin mars dans l'espoir de participer aux législatives de mai et de «sauver» son pays de la crise économique et de la montée en puissance

des talibans.

Mais la justice l'a rapidement assigné à résidence dans sa villa cossue de Chak Shahzad, dans la banlieue de la capitale, Islamabad.

Pervez Musharraf est accusé du meurtre en 2007 de son ancienne rivale Benazir Bhutto, du renvoi unilatéral de juges la même année, lorsqu'il avait imposé l'état d'urgence, et de la mort un an plus tôt d'Akbar Bugti, chef rebelle de la province

instable du Baloutchistan (sud-ouest) tué dans une opération militaire.

L'ancien président, au pouvoir de 1999 à 2008, avait obtenu la libération sous caution dans ses trois affaires le mois dernier, mais dans un revirement dont le Pakistan a seul le secret, un tribunal l'avait assigné à résidence pour une quatrième affaire : l'opération de l'armée en 2007 contre des islamistes retranchés à la mos-

quée Rouge d'Islamabad.

Après quelques audiences reportées, le tribunal du district d'Islamabad a accordé la liberté sous caution à M. Musharraf dans cette dernière affaire, ce qui ouvre la voie à sa libération effective, voire à son départ du pays.

Le juge Wajid Ali a exigé le versement d'une caution de 200.000 roupies, soit environ 2.000 dollars.

APS

**ESPIONNAGE:
Jakarta exprime son soutien au projet de résolution à l'ONU**

L'Indonésie a affiché hier son soutien au projet de résolution présenté à l'ONU sur la protection des libertés individuelles, mises à mal par le vaste programme d'espionnage international des Etats-Unis. «Ça suffit», a déclaré le ministre indonésien des Affaires étrangères, Marty Natalegawa, interrogé sur les informations de presse selon lesquelles les ambassades des Etats-Unis ou d'Australie à Jakarta ont servi de base pour intercepter des données, sur internet notamment. Jakarta «se joint à l'Allemagne et au Brésil en coparrainant la résolution à l'Assemblée générale des Nations unies afin d'aborder précisément le genre de problèmes qui sont actuellement soulevés», a-t-il ajouté devant la presse. Le Brésil et l'Allemagne ont présenté vendredi à l'ONU un projet de résolution qui, sans mentionner explicitement les Etats-Unis, demande de «prendre les mesures nécessaires pour mettre fin aux violations» du droit à la vie privée, «y compris dans la communication numérique», et de «prévenir» toutes nouvelles activités de ce type en obligeant les pays à respecter leurs obligations «dans le cadre des lois internationales sur les droits de l'homme». L'Allemagne comme le Brésil comptent parmi les nations les plus affectées par le vaste programme d'espionnage américain, révélé par Edward Snowden, un ancien consultant de l'Agence de sécurité américaine (NSA). La polémique a également touché l'Asie. Selon le magazine allemand *Der Spiegel* et le quotidien australien *The Sydney Morning Herald*, des ambassades d'Australie en Asie, ainsi que 90 missions diplomatiques américaines sur le continent, ont été utilisées par les renseignements américains afin d'intercepter des échanges de données, notamment sur la Chine, la Malaisie et l'Indonésie. La Malaisie et l'Indonésie ont convoqué les chefs de missions diplomatiques américains et australiens tandis que la Chine a demandé des explications à l'Australie et aux Etats-Unis.

AFGHANISTAN:
17 insurgés taliban abattus par la police

Dix-sept talibans ont été tués au cours des dernières 24 heures par la police nationale afghane soutenue par l'armée, dans plusieurs provinces afghanes, a annoncé le ministère afghan de l'Intérieur. «Lors des opérations menées dans les provinces de Kandahar, Paktika, Paktiya, Farah et Nimroz, les troupes ont tué 17 rebelles et en ont capturé huit autres», a indiqué un communiqué publié hier à Kaboul. «Le ministère n'a fait état d'aucune victime dans les rangs des forces de sécurité dans l'immédiat.

Les rebelles talibans mènent depuis leur chute en 2001 une violente insurrection contre les forces gouvernementales et internationales.

Programme du mardi 5 novembre 2013

TF1

- 06h45 Magazine jeunesse TFou
08h25 Météo
08h30 Magazine de télé-achat Télleshopping
09h20 Météo
09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
09h25 Série réaliste Petits secrets entre voisins
10h25 Série dramatique Au nom de la vérité
10h25 Série dramatique Au nom de la vérité
11h20 Série dramatique Au nom de la vérité
11h55 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
12h00 Jeu Les douze coups de midi
12h50 Magazine sportif L'affiche du jour
13h00 Journal
13h40 Magazine de la gastronomie Petits plats en équilibre
13h50 Météo
13h55 Feuilleton sentimental Les feux de l'amour
14h55 Téléfilm dramatique Confiance brisée
16h35 Téléréalité Quatre mariages pour une lune de miel
17h25 Jeu Bienvenue chez nous
18h20 Jeu Une famille en or
19h05 Jeu Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h35 Magazine scientifique Des inventions et des hommes
20h37 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Canteloup
20h50 Série policière Mentalist ?? Inédit
21h40 Série policière Mentalist ??
22h35 Série policière Mentalist ??
23h35 Téléréalité Baby boom

2

- 08h00 Journal
08h10 Magazine de services Télématin (suite)
09h05 Dans quelle éta-gère
09h10 Des jours et des vies
09h30 Amour, gloire et beauté
09h55 Magazine de société C'est au programme
10h55 Météo outremer
11h00 Jeu Motus
11h30 Jeu Les Z'amours
12h00 Jeu Tout le monde veut prendre sa place
12h55 Météo 2
13h00 Journal
13h48 Météo 2
13h50 Consomag
13h56 Magazine politique Expression directe
14h00 Magazine de société Toute une histoire
15h45 Magazine de services Comment ça va bien !
16h55 Magazine culinaire Dans la peau d'un chef
17h40 Multisports Côté Match
17h45 Divertissement-humour On n'demande qu'à en rire
18h30 Talk show Jusqu'ici tout va bien
19h20 Météo 2
19h25 Jeu N'oubliez pas les paroles
19h55 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h00 Journal
20h41 Magazine de services Histoire d'un rêve
20h42 Magazine de découvertes Paris en plus grand
20h43 Magazine musical Alcaline l'instant
20h44 Météo 2
20h45 Magazine historique Secrets d'histoire ?? Inédit
22h20 Société J'suis pas mort
23h25 Santé RLF

3

- 07h55 Dessin animé Les Dalton
08h07 Nos voisins les marsupilamis
08h35 Dessin animé Oggy et les cafards
08h45 Des histoires et des vies (1ère partie)
09h45 Des histoires et des vies (2e partie)
10h35 Edition de l'outre-mer
10h45 Consomag
- 10h50 Magazine régional Midi en France
11h55 Météo
12h00 12/13 : Journal régional
12h25 12/13 : Journal national
12h55 Magazine de découvertes Météo à la carte
13h45 Loterie Keno
13h55 Série policière Un cas pour deux
14h55 Débat Questions au gouvernement
16h10 Jeu Des chiffres et des lettres
16h50 Jeu Harry
17h20 Magazine littéraire Un livre, un jour
17h30 Jeu Slam
18h10 Jeu Questions pour un champion
19h00 19/20 : Journal régional
19h18 19/20 : Édition locale
19h30 19/20 : Journal national
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h45 Série historique Un village français ?? Inédit
21h30 Série historique Un village français... ils y étaient
22h35 Météo
22h38 Magazine culturel Parlons passion
22h40 Grand Soir 3
23h40 Magazine du cinéma Les sorties de la semaine
23h45 Drame Le mariage à trois ??

CANAL+

- 07h55 Divertissement-humour Les Guignols de l'info
08h05 La météo
08h10 Divertissement Zapping
08h15 Série d'animation Les Simpson
08h40 Comédie Un bonheur n'arrive jamais seul ??
10h25 Autre Surprises
10h30 Comédie Télégaucho ??
12h20 Magazine d'actualité La nouvelle édition
12h45 Magazine d'actualité La nouvelle édition, 2e partie
14h00 Film documentaire Tous cobayes ??
15h55 Série humoristique Weeds ??
16h25 Film d'action Expendables 2 : unité spéciale ??
18h05 Divertissement Zapping
18h10 Divertissement Le Before du grand journal
18h45 Le JT
19h10 Talk show Le grand journal
20h00 Talk show Le grand journal, la suite
20h10 Football Canal Champions Club
20h25 Divertissement Le petit journal
20h45 Sport Paris-SG (Fra) / Anderlecht (Bel)
20h55 Thriller Dans la maison ??
22h40 Magazine du court métrage Le tourbillon de Jeanne ??
22h50 Film d'aventures Demain, quand la guerre a commencé ??
23h38 Plateaux cinéma indépendant
23h40 Drame La pirogue ??

M6

- 07h30 Série d'animation Jake et les pirates du pays imaginaire
08h05 Dessin animé Les blagues de Toto
08h20 Dessin animé Le petit Nicolas
08h40 Série d'animation Martine
08h45 Météo
08h50 Magazine de télé-achat M6 boutique
10h00 Météo
10h05 Jeu Les reines du shopping
11h00 Série sentimentale 90210
11h45 Série dramatique Desperate Housewives ??
12h40 Météo
12h45 Le 12.45
13h05 Scènes de ménages
13h40 Météo
13h45 Froid comme la vengeance
15h40 Série policière Body of Proof ??
16h20 Jeu Les reines du shopping
17h35 Jeu Diner presque parfait
18h45 Magazine d'information 100 % mag
19h40 Météo
19h45 Le 19.45
20h05 Scènes de ménages
20h50 La France a un incroyable talent
22h50 La France a un incroyable talent, ça continue

La sélection

TF1

20h50

Mentalist

Résumé

Trois cadavres sont retrouvés dans une grange abandonnée, et le CBI est chargé de l'enquête. Les médecins-légistes annoncent aux équipes que les victimes ont perdu la vie lors d'une fusillade 25 ans plus tôt. Jane compte sur les révélations des habitants installés depuis longtemps dans la ville pour trouver quelques indices. Il apprend ainsi que la grange appartenait à la communauté « Visualize », dirigée par Bret Stiles. Les équipes ne tardent pas non plus à découvrir, sur l'une des façades du bâtiment, un symbole familier : celui de John le Rouge. Jane s'imagine qu'il a peut-être enfin mis la main sur des informations de taille concernant son ennemi juré...

2

20h45

Secrets d'histoire

Résumé

En Allemagne, du palais de Sans Souci à Potsdam au château de Charlottenbourg à Berlin, Stéphane Bern retrace la vie et le parcours politique d'une des figures les plus importantes et les plus atypiques de l'histoire européenne du XVIIIe siècle : Frédéric le Grand. Roi de Prusse et grand ami de Voltaire, Frédéric II était un erudit et un esthète passionné autant qu'un homme d'Etat redoutable et redouté par ses contemporains. Son allure raffinée dissimulait une soif de conquête et de sang. Celui qui détestait les femmes autant que l'ennui a vécu durant son enfance sous le joug d'un père violent et a cherché toute sa vie durant la gloire et la reconnaissance. Portrait d'un archétype, celui du roi philosophe du siècle des Lumières.

**3**

20h45

Un village français



Résumé

Tout le maquis est en effervescence après l'audacieux défilé des maquisards, mais, à Villeneuve, les représailles ne se font pas attendre. Les autorités allemandes et françaises procèdent à de nombreuses arrestations tout en s'opposant de plus en plus frontallement, chacune accusant l'autre de négligence. Heinrich en profite pour se venger de Chassagne. Arrêté et emprisonné, il retrouve Marcel, dont l'exécution est prévue pour le lendemain. Bériot, de retour de Lyon, apprend toute l'opération par Marguerite et Lucienne. Cette dernière est terrorisée par les conséquences possibles de ses actes...

CANAL+

21h00

Paris-SG (Fra) / Anderlecht (Bel)

Résumé

Deux semaines après avoir écrasé Anderlecht sur sa propre pelouse (0-5), Thiago Motta et les Parisiens retrouvent les Belges au Parc des Princes pour le premier des trois matches retour. L'occasion est belle pour les hommes de Laurent Blanc de « finir le travail » et assurer dès cette 4e journée leur qualification pour les 8es de finale de la compétition. Etincelant au match aller, lors duquel il a signé un quadruplé, Zlatan Ibrahimovic compte bien encore faire parler la poudre devant ses supporters et emmener les siens en phase finale de la Ligue des champions.

**19**

23h40

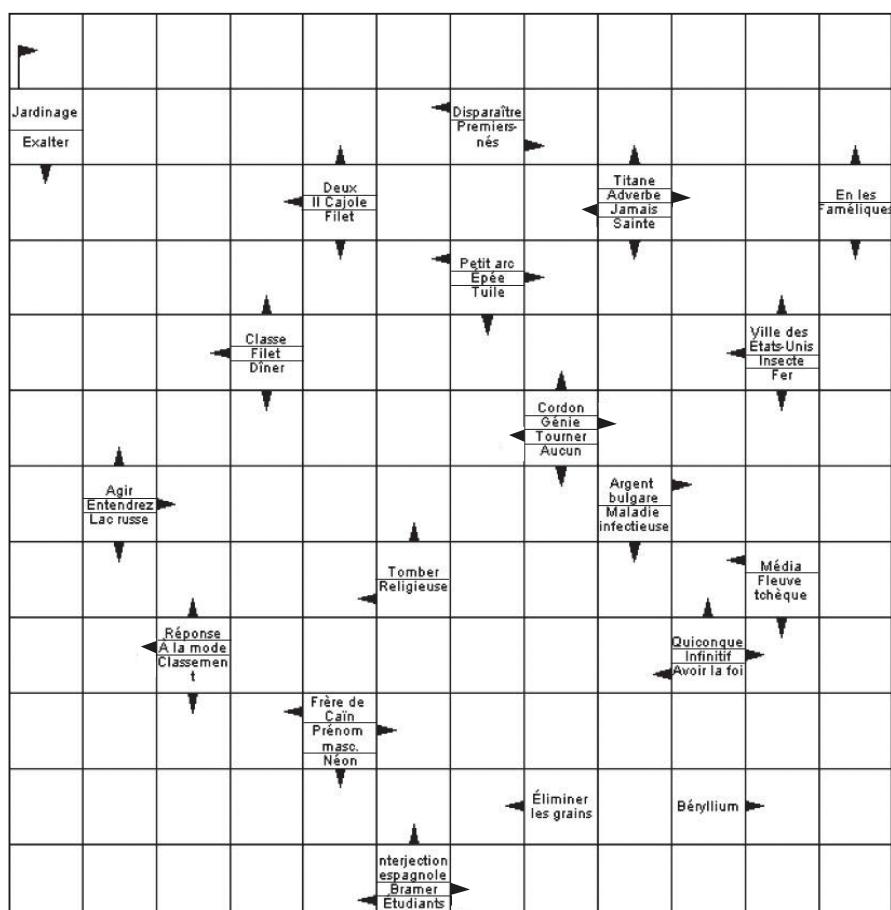
La France a un incroyable talent

Résumé

Sous les yeux de Sophie Edelstein, Gilbert Rozon, Dave et Andrée Deissenberg, nouvelle arrivante dans le jury de « La France a un incroyable talent », les candidats font leur numéro. Ils disposent de deux minutes pour réunir les trois oui nécessaires pour se propulser plus avant dans la compétition et accéder aux demi-finales tant convoitées. Milan, lycéen, s'est fait remarquer par la production lors d'une démonstration de hip hop donnée à l'improvisée. Il joue sa chance ce soir devant le public. Thierry, 51 ans, donne de la voix. Son organe, exceptionnel, peut couvrir cinq octaves. Le groupe End of the Weak participe également à cette 4e audition, au côté de Charles Brutus McClay, sexagénaire et vieil ami de Dave en quête d'un nouveau départ.



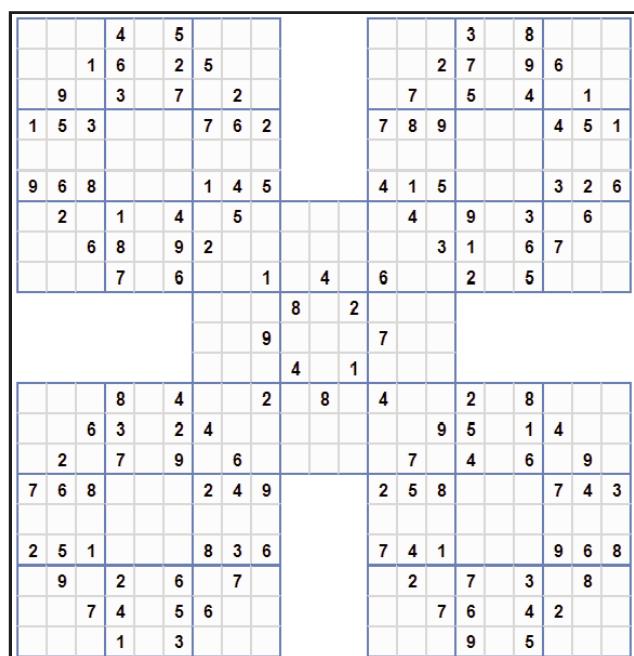
Mots fléchés n°418



Samouraï-sudoku n°418

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standards du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.



Mots croisés n°418

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1												
2												
3												
4												
5												
6												
7												
8												
9												
10												
11												
12												

Horizontalement:

1. Immuniise contre un poison
2. Filet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
3. Largeur d'me étoffe - Tordis
4. Botaniste néerlandais -Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Immuno-Deficiency Virus
6. Poisson d'eau douce - Hangar
7. Qui se meut avec agilité - Fils de Sem
8. Combat, rixe à coups de poing - Titane
9. Prière catholique à la Vierge - Céder à une incitation (p.p.) - Monogramme grec de Jésus
10. Arctique - Famille princière d'Italie.
11. Solution - Ecrivain français
12. Coupée - Haler

Verticalement:

1. Animosité
2. Plante - Unité de force électromotrice
3. Thallium - Inattendue
4. Ecrivain américain - Pron. pers.
5. île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
7. Torsade
8. Porteraient un coup avec violence
9. Grosse mouche - Qui n'a pas d' éc lat - Service du travail obligatoire
10. Fondateur de la dynastie des Aghlabides - Aussi, de même
11. Insecte abondant près des eaux-Sujet
12. Caches qqch - Infinitif

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE HANDBASKET

«On a mérité notre sacre»

L'équipe nationale algérienne de handibasket (messieurs) a conservé son titre de champion d'Afrique, en venant à bout de l'Afrique du Sud (66-56), en finale de la 4^e édition arbitrée par l'Angola, un sacre «bien mérité», estime le staff technique national, rendant hommage aux joueurs qui ont étaffent à la hauteur.

Dans une partie de «bonne qualité», les Verts ont dû sortir le grand jeu, surtout lors des deux derniers quarts et vers la fin de la partie. Il est vrai que les protégés des entraîneurs nationaux Mohamed Tahar Kisrane et Toufik Meddour avaient toujours mené à la marque (19-15) au 1er Quart de jeu, et (36-25) au premier half, mais cela, ne diminue en rien, le bon niveau technique des Sud-africains, qui il faut le rappeler, étaient les représentants du continent aux derniers Jeux paralympiques de Londres-2012.

Malgré le potentiel de l'équipe de l'entraîneur, Franck Belen qui a essayé de nombreuses variantes dans le jeu, l'écart de dix à onze points



avait été maintenu par les champions d'Afrique, conduits par le doyen Aït Ahmed Allel, jusqu'au sifflet finale, sacrant l'Algérie du trophée et lui permettant de conserver un titre qu'elle avait acquis en 2009 en terre sud-africaine et devant la même adverse.

«Avant de venir à Luanda, on savait que notre tache de défendre notre titre ne serait pas de tout repos, surtout qu'au moment où nos adversaires ne sont pas arrêtés de travailler, notre équipe a été mis en hibernation après le mondial-2010. Avec une préparation moyennement bonne et le surtout le travail psychologique, nos joueurs ont misé surtout sur le 1er match contre le Maroc qui devait être la clé pour un bon parcours», a indiqué l'entraî-

neur national Meddour, ajoutant que le premier pari a été réussi face aux Marocains 66-46, ce qui a ouvert l'appétit aux joueurs pour la suite des matchs. Par la suite, les succès se sont enchainés contre l'Angola (70-40), le Nigéria (78-37), l'Egypte (61-53) et l'Afrique du Sud (56-27), lors du premier tour. La suite s'est jouée sous forme de coupe (élimination directe). En demi-finale, l'Algérie rencontre une nouvelle fois, le Maroc dans un match «très difficile à négocier», dira, le coach Mohamed Tahar Kisrane, mais la victoire n'a pas échappé aux Verts (63-50), alors que l'autre 1/2 finale, l'Afrique du Sud a éliminé l'Egypte (73-54). «On croyait que le plus dur nous attendait en finale face aux Sud-africains, dont le sélectionneur avait émis le vœu de nous éviter. Les deux équipes se connaissaient, et on avait instruit aux joueurs de gérer leurs meilleurs éléments, tout en étant efficace à l'approche du panier. Il était impératif pour nous de prendre le match en main dès le début pour faire entrer le doute chez l'adver-

saire, et nos joueurs ont appliqués les consignes à la lettre et ont remporté le match», ont expliqué les entraîneurs nationaux.

Le trophée de coupe d'Afrique permet au vainqueur de représenter le continent au prochain championnat du Monde prévu l'année prochaine (2014) en Corée. «Notre objectif était de remporter le trophée à Luanda et par la même conserver notre titre. Maintenant, on est qualifié, pour la seconde fois consécutives, au Mondial de handibasket qui d'un niveau diamétriquement opposé, donc, il faut bien se préparer et multiplier les matchs d'application avec des équipes de niveau supérieur. J'estime qu'on possède un bon groupe qui est à féliciter pour sa performance et qui mérite une bonne prise en charge pour pouvoir réaliser un bon mondial», a souhaité Toufik Meddour. Pour la direction technique nationale, l'objectif assigné à l'équipe de handibasket a été non seulement atteint, mais l'équipe algérienne a gagné tous ses matchs (7 sur 7), et termine le tournoi avec une meilleure attaque (447 points marqués) contre 307 encaissés. «C'est un parcours des plus extraordinaires. Les joueurs ainsi que le staff technique et médical sont à féliciter pour cette performance qui s'ajoute aux précédentes des autres disciplines. Il faut maintenant tirer les enseignements nécessaires pour aller de l'avant», a conclu le DTN-Adjoint ? M. Saâd Saïd.

CHAMPIONNAT DE SUPER-DIVISION (B- MISE À JOUR)

Programme des matches en retard

Programme de la mise à jour du championnat de Super-Division de basket-ball niveau B prévue mardi :

Blida : ASMI Blida - OMB Abbes (14h00)

Classement	Pts	J
1. AB Skikda	12	6
2. ASMI Blida	10	6
-.- MS Cherchell	10	7
4. USM Alger	9	6
-.- OMS Miliana	9	6
-.- COBB Oran	9	6
-.- CSMBB Ouargla	9	6
8- MT El-Eulma	7	6
9. OM Bel-Abbes	6	5

HANDBALL/CHAMPIONNAT NATIONAL «UNE» DAMES (MISE À JOUR)

Programme des rencontres

Programme des rencontres comptant pour la mise à jour du championnat national «Une» seniors dames de handball, prévues mardi :

A Constantine (10 H 30) : CRDIdouche Mourad - GS Pétroliers
A Arzew (14 H 30) : HBC Arzew - HBC El Biar

Classement:	Pts	J
1.FS Constantine	12	7
-QJS Constantine	12	7
3.HBC El-Biar	10	5
4.GS Pétroliers	8	4
-HBCF Arzew	8	6
-HBC Gdyel	8	7
7.HHB Saida	6	6
-ASFAK Constantine	6	6
-CHB Badjarah	6	7
10.RIJA Alger	4	6
-CR Didouche Mourad	4	6
-ESFOR Tougourt	4	6
13.NRF Constantine	0	7
-JS Awzellaquen	0	7

CHAMPIONNATS D'AFRIQUE D'HALTÉROPHILIE
1^{ère} place par équipes pour l'Algérie en cadets et cadettes

L'Algérie a décroché la première place par équipes dans les catégories cadets et cadettes lors des championnats d'Afrique des nations d'haltérophilie (garçons et filles) disputés du 30 octobre au 3 novembre à Casablanca (Maroc), a indiqué à l'APS le directeur technique national, Yahia Zaidi. Al'issue de la compétition qui a pris fin dimanche soir, la commission technique de la Confédération africaine d'haltérophilie (CAH) a désigné Ameur Massaoudi, meilleur athlète africain dans la catégorie des cadets. Lors des ces championnats, Massaoudi a battu cinq records d'Algérie. L'Algérie a décroché 108 médailles, 51 en or, 25 en argent et 32 en bronze dans ces championnats. Elle était présente avec 30 athlètes, toutes catégories

confondues ainsi qu'avec deux arbitres, Boumediene Lila et Guerri Mabrouk.

Outre l'Algérie et le Maroc (hôte), la Tunisie, le Ghana, les Seychelles, l'Île Maurice, Madagascar, la Libye, le Cameroun, l'Afrique du Sud et le Kenya ont pris part à ces championnats.

Classement de l'Algérie par équipes:

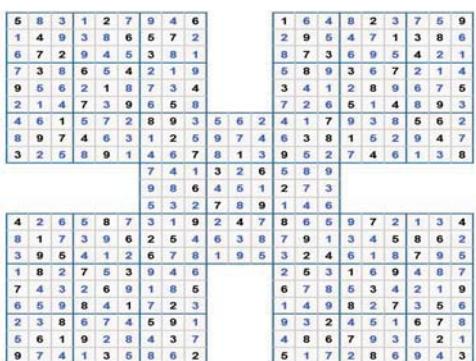
Séniors garçons: 2^e place
Séniors filles: 2^e place
Juniors garçons: 2^e place
Juniors filles: 2^e place
Cadets garçons: 1^e place
Cadets filles: 1^e place

Ain Temouchent
Quelque 1 300 participants au cross scolaire

Quelque 1 300 athlètes filles et garçons ont pris part au cross de la wilaya d'Aïn Temouchent, organisé par la ligue de wilaya des sports scolaires à l'occasion de la célébration du 59^e anniversaire du déclenchement de la lutte armée.

Cette participation record pour une manifestation de ce genre arbitrée par la commune chef-lieu de daïra de Hammam Bouhadjar, augure de lendemains meilleurs pour cette discipline au niveau de la wilaya d'Aïn Temouchent, a souligné le secrétaire général de la ligue de wilaya des sports scolaires, M. Ammour Brahim. La participation a été relevée, principalement chez les benjamins (299), benjamines (215), poussins (237), poussins filles (216) et cadets (133). Par contre, chez les cadets il a été enregistré que 68 participants et chez les cadettes 24, a-t-il ajouté affirmant que la ligue sensibilise, tant soit peu les parents et les élèves pour la pratique d'une discipline sportive. A l'issue des huit courses organisées pour la circonstance, les premiers athlètes ont été primés et encouragés. C'est le cas notamment de Ben Islam Ghéribi Mohamed chez les poussins, Benchama Abir (poussins filles), Mohamed Réda Bekheir (benjamins), Saidani Assala (benjamines) et Ziadi Abdelfahid (minimes garçons).

Les meilleures établissements scolaires ont été également honorée, à l'instar de l'école «Akid Abbès» d'Aïn Kihal, «Ben-neguer Miloud» de Hammam Bouhadjar, le CEM SI Bouazzza-Abdelkader de Oulhaqa et le CEM Salam d'Aïn Kihal.

Solution Samurai-sudoku N°417**Solution Mots Croisés N°417**

THESAURISEUR ■ ATON ■ OBIS ■ V
KUALALUMPUR ■ ATTELER ■ OSER
NESS ■ OKAS ■ BO
SS ■ MINER ■ RUS
A.SEN ■ LACETS
SOUSTRAIRE ■ A
C ■ P ■ EU ■ GALET
IMPORTUNS ■ L■
TAO ■ IL ■ ESSAI
Y ■ TAMISEE ■ NO

Solution Mots Fléchés N°417

SCRIPTURAIRE
AIOLI ■ SAUNER
LAPINE ■ IXODE
INA ■ SOUL ■ CUI
FORMOL ■ LATIN
I ■ TENERE ■ ART
COZES ■ PRIVEE
ALS ■ BRAVO ■ R
TYR ■ MA ■ IE ■ M
IMAGERIE ■ VIN
OPTERIONS ■ EU
NESLE ■ STABLE

USM ALGER**Qui succédera à Rolland Courbis ?****S. Ben**

Depuis le temps qu'il déclare qu'il pourrait quitter l'USM Alger après avoir subi plusieurs fois des critiques des fans des Rouge et Noir, ce n'était vraiment pas une surprise de savoir finalement que Roland Courbis, l'entraîneur de l'USM Alger, quitte la barre technique.

En effet, il y a une vingtaine de jours, Courbis avait même déclaré qu'il se pourrait qu'il quitte l'USMA juste après le match contre le MC Oran. Or, ce match est prévu samedi prochain. Et c'est parce que le coach de l'USMA redoutait une défaite à Oran, ce qui explique pourquoi il a finalement décidé de quitter l'USMA sur une victoire. D'ailleurs cette courte victoire acquise contre la plus faible équipe du championnat, le nouveau promu le CRB Aïn Fekroun a été dédiée par le coach de l'USMA à son président Haddad.

D'ailleurs récemment, et le fait que Courbis évoque depuis quelque temps son possible départ de l'USMA, a conforté les rumeurs l'annonçant proche de la sélection marocaine en vue notamment de la prochaine phase finale de la coupe d'Afrique des nations qui aura lieu en début 2015 au Maroc.

Ce que Rolland Courbis, dont le nom circule dans les milieux sportifs marocains pour prendre les commandes techniques des Lions de l'Atlas, a indiqué mardi dernier qu'il n'a reçu jusqu'à aucun contact officiel qu'il ce sujet. «C'est une fierté pour moi d'entendre dire que les Marocains s'intéressent à ma personne pour diriger la sélection de leur



pays, mais pour le moment, aucun contact officiel ne m'est parvenu dans ce registre», a déclaré le technicien français.

Et sans vraiment se gêner, Courbis ajoute que «Mon éventuel départ de l'USMA n'a rien à voir avec l'intérêt des Marocains pour moi. Je pense que tout le monde dans mon club est au courant des raisons qui me poussent à songer à la démission», a-t-il précisé. «Avant d'évoquer mon nom au Maroc, j'étais aussi pressenti pour entraîner Sochaux et bien d'autres clubs. C'est vous dire que mon destin à l'USMA n'est nullement lié à un éventuel contact avec la fédération marocaine», a-t-il encore dit.

Et puis la dernière altercation avec le Directeur administratif de l'USMA avait été l'«argumen» de trop que voulait avoir le coach des Rouge et Noir pour quitter l'USMA.

Et c'est donc suite à une réunion tenue dimanche soir avec le président Ali Haddad que Courbis annonce que c'est «Avec beaucoup d'intelligence on a mis un terme à notre collaboration, avec le président de l'USM Alger. C'était de plus en plus compliqué, je supportais de moins en moins de choses. Je pars après cinquante matches, une trentaine de victoires, une dizaine de matches nuls. Je préfère partir avec de bons souvenirs, j'ai besoin de me reposer quelques semaines», a expliqué Rolland mais au site spécialisé français, RMC sport, dont il est consultant. Avec l'USMA, Courbis avait décroché la Coupe d'Algérie et la Coupe arabe. En championnat, et à l'issue de la 10e journée, l'USMA pointe à la 5e place au classement de la Ligue 1, avec 16 points, à quatre longueurs du leader, le CS Constantine (20 points).

Et là, il est légitime de se poser la question suivante : est-ce que les responsables de l'USMA auraient réagi de la même manière si c'était un coach algérien qui a fait été auteur de la même procédure d'annoncer à chaque fois son départ avant de devenir vraiment ?... Reste donc juste de savoir qui succéderait à Courbis ? L'une des premières informations a été l'annonce par un manager algérien d'une discussion avec Haddad pour l'engagement de Manuel Amoros qui n'est, entre autre que l'ex-coach de la sélection nationale du Bénin...

SELON LA DIRECTION DU CLUB**Le successeur de Roland Courbis sera un étranger**

La direction de l'USM Alger (Ligue 1 algérienne de football) a décidé de confier la barre technique à «un technicien étranger qui sera bientôt désigné», en remplacement du Français Roland Courbis, démissionnaire, a appris l'APS lundi auprès de la direction du club algérois. La direction de l'USMA ne compte pas déroger à la règle et a décidé d'engager un entraîneur étranger, qui sera le quatrième depuis l'arrivée de Haddad à la présidence du club, après les Français Hervé Renard, Didier Ollé-Nicolle, et Roland Courbis.

Selon la même source, la direction ne s'est pas encore penchée sur la question, et compte entamer les négociations au courant de la semaine. En attendant, l'intérim sera assuré par l'entraîneur adjoint, Dziri Billel, qui aura à diriger l'équipe ce samedi face au MCO à Oran, en match comptant pour la 11e

journée. Lors d'une réunion tenue dimanche soir avec le président de l'USMA Ali Haddad, Courbis, en poste depuis novembre 2012, a décidé de mettre fin à sa collaboration avec les Rouge et Noir. «Avec beaucoup d'intelligence, on a mis un terme à notre collaboration. C'était de plus en plus compliqué, je supportais de moins en moins les choses. Je pars après cinquante matches, une trentaine de victoires, une dizaine de matches nuls. Tout a un fin. Je préfère partir avec de bons souvenirs, j'ai besoin de me reposer quelques semaines», a expliqué Courbis au site spécialisé français, RMC sport, dont il est consultant. A l'issue de la 10e journée du championnat, l'USMA pointe à la 5e place au classement de la Ligue 1, avec 16 points, à quatre longueurs du leader, le CS Constantine (20 pts).

**CHAMPIONNAT DE FRANCE
Fouad Kadir dans l'équipe type de la 12^e journée**

Le milieu international algérien du Stade rennais, Fouad Kadir, a été choisi dans l'équipe type de la 12^e journée du championnat de Ligue 1 française de football, établie par le site spécialisé l'Equipe. Très en forme ces derniers temps avec le club breton, Kadir a été crédité d'une belle prestation samedi lors du match nul concédé à domicile face à l'Olympique Marseille (1-1). Auteur de cinq buts depuis le début de la saison, Kadir (30 ans) est devenu une pièce essentielle dans le dispositif de l'entraîneur Philippe Montanier, après une période difficile passée à l'Olympique Marseille. Toujours sous contrat avec le club phocéen jusqu'en 2016, Kadir a été prêté pour une saison à Rennes. Avec une très grande majorité (68%), Kadir a été élu meilleur joueur du mois d'octobre de Rennes, selon un sondage effectué auprès des internautes du site officiel du club breton. Il a devancé notamment le Français Tiémoué Bakayoko (11%) et l'attaquant vedette de l'équipe, le Burkinafabe Jonathan Pitroipa, qui a terminé à la 5^e place (3%). Kadir fait partie des joueurs pré-convoqués par le sélectionneur de l'équipe algérienne de football, le Bosnien Vahid Halilhodzic, pour le match retour face au Burkina Faso, prévu le 19 novembre à Blida (19h15) dans le cadre des barrages qualificatifs au Mondial-2014 (défaite 3-2 à l'aller).

LE DG DU CRB, MALEK REDHA**«Le changement de la pelouse du stade du 20-août est une urgence»**

Le directeur général du CR Belouizdad, Malek Redha, a estimé lundi qu'il y avait «urgence» de changer la pelouse synthétique du stade du 20-août (Alger) où est domicilié son club de Ligue 1 algérienne de football. «La pelouse du stade du 20-août constitue un véritable danger pour les joueurs. Son état s'est sensiblement détérioré depuis quelques temps. Son changement est devenu une urgence», a déclaré le responsable belouizdadi à l'APS. «Elle (la pelouse) cause des blessures fréquentes à nos joueurs mettant l'entraîneur dans l'embarras avant chaque match. J'espère que les parties concernées interviendront pour nous éviter davantage de désagréments», a-t-il ajouté. La pelouse du vieux stade des Anassers n'a pas été changée depuis plusieurs années, contrairement à celles de deux autres stades de la capitale, à savoir Omar-Hamadi à Bologhine et le stade de la commune de Belouizdad. «On n'a pas cessé d'attirer l'attention du directeur du stade sur le danger auquel sont exposés nos joueurs en évoluant sur une pelouse aussi dégradée, mais il nous a affirmé que ce dossier le dépasse et que la pose d'une nouvelle pelouse est du ressort de la Direction de la jeunesse et des sports de la wilaya d'Alger», a encore précisé le DG du Chabab. Le stade du 20-août est la propriété de la commune de Belouizdad. Son directeur avait indiqué à l'APS que la DJS prévoyait de changer la pelouse en août dernier, mais l'opération a été reportée à une date ultérieure. «A chaque fois, l'on nous évoque des procédures administratives à accomplir pour effectuer l'opération, alors que c'est notre club qui continue d'en payer les frais», s'est indigné Malek.

LIGUE 1- CRB Réunion imminente pour entériner la nomination de Malek Rédha au poste de président du club



Le conseil d'administration du CR Belouizdad se réunira «au plus tard en début de semaine prochaine» pour entériner la nomination de Malek Redha au poste de président directeur général (PDG) de la société sportive par actions (SAA) du club de Ligue 1 algérienne de football, a appris l'APS lundi auprès de l'intéressé.

«Nous allons nous réunir en fin de semaine ou au plus tard en début de semaine prochaine pour entériner ma nomination à la tête du conseil d'administration du CRB. C'est une simple procédure administrative qu'on a tardé à accomplir», a déclaré Malek Redha, qui occupe jusque là les fonctions du directeur général de la SSA de la formation algéroise.

Le CRB est sans président depuis juillet passé après la démission de Azeddine Gana. Des problèmes entre le président démissionnaire et ses pairs au Conseil d'administration (CA) ont retardé la nomination de son successeur.

«Tout est rentré dans l'ordre avec Gana. Je l'ai rencontré dernièrement et tous les différends ont été aplatis. Il restera avec nous en tant que membre du CA», a assuré l'actuel DG du Chabab.

Par ailleurs, Malek, s'est montré «satisfait» du parcours de son équipe après dix journées de compétition «eu égard aux difficultés rencontrées lors de l'intersaison».

«Vu l'instabilité qui régnait au club durant l'intersaison, je peux dire que nous avons réussi à relever le défi, car tout le monde sait qu'on eu du mal pour entamer les préparatifs du nouvel exercice. Cela dit, à l'instar des autres clubs de la L1, on a eu des hauts et des bas. Mais dans l'ensemble, notre parcours est satisfaisant, vu qu'on n'est qu'à six points de podium», a-t-il commenté.

Le CRB occupe la 9e place au classement en compagnie du MC El Eulma avec 13 points chacun. Les protégés de l'entraîneur argentin, Angel Gamondi, restent sur une défaite sur le terrain du leader, le CS Constantine (1-0) samedi dernier lors de la 10e journée du championnat.

«On a réalisé un bon match, mais on a manqué d'efficacité devant les buts. D'ailleurs, c'est le problème qui perdure depuis le début de saison, et auquel on doit trouver une solution», reconnaît le premier responsable de la formation de Laaqiba, qui n'a pas tari d'éloges sur son entraîneur, auteur, selon lui, d'un «travail remarquable appelé à donner ses fruits lors de la phase retour».

CHAMPIONNAT DU MONDE 2014 DE HANDBASKET
La compétition du 3 au 15 juillet à Incheon en Corée du Sud

Le Championnat du monde de handibasket, basketball en fauteuil roulant (messieurs), auquel la sélection algérienne est qualifiée, se déroulera du 3 au 15 juillet 2014 à Incheon en Corée du Sud, a annoncé la Fédération internationale (IWBF). Le changement de la date de la compétition a été décidé en collaboration avec le pays hôte pour répondre aux besoins du tournoi, précise le site officiel de l'instance internationale. Les matches débuteront le 5 juillet tandis que la finale aura lieu le 14 juillet 2014. La sélection algérienne s'est qualifiée pour le mondial d'Incheon samedi dernier grâce à sa victoire contre l'Afrique du Sud 66-56 en finale du Championnat d'Afrique disputé à Luanda en Angola du 24 octobre au 2 novembre 2013.

Outre l'Algérie, plusieurs sélections ont validé leurs billets pour le Mondial-2014 : Grande-Bretagne, Turquie, Espagne, Suède, Italie, Allemagne et Pays-Bas (Europe), ainsi que les USA, l'Argentine, Mexique et la Colombie (Amérique) plus la Corée du Sud (pays organisateur). Les derniers qualifiés seront connus lors du championnat d'Asie prévu du 20 au 30 novembre à Bangkok (Thaïlande). En marge du Mondial d'Incheon se tiendra le congrès de l'IWBF prévu du 11 au 13 juillet 2014. D'autre part, le Mondial féminin aura lieu du 17 au 29 juin 2014 à Toronto (Canada). Les équipes déjà qualifiées sont : Canada (pays hôte), Pays-Bas, Allemagne, Grande Bretagne, France, USA, Brésil, Mexique et Pérou.

VOLLEY / CLASSEMENT DE LA FIVB (MESSIEURS)
L'Algérie à la 27^e place mondiale, 5^e sur le plan africain

L'équipe algérienne de volley-ball (messieurs) occupe le 27^r rang mondial, au classement établi par la Fédération internationale de volley-ball (FIVB), dévoilé hier sur son site officiel. Le Six national occupe la 5^e position sur le plan africain, après la Tunisie (13^e rang mondial), l'Egypte (15^e mondial), Cameroun (19^e mondial), et le Maroc (26^e mondial). Dans le haut du classement, le Brésil est toujours premier, devant la Russie et l'Italie. L'équipe algérienne prendra part à un tournoi, prévu en Tunisie du 8 au 12 novembre, qualificatif pour le Mondial 2014 (3-21 septembre) en Pologne. Ce rendez-vous regroupera trois nations : la Tunisie (pays hôte et qualifiée d'office suite à son classement mondial), l'Algérie et le Maroc.

Dans le cas d'une qualification pour le tournoi final, l'Algérie sera logée dans le groupe A, avec le Cameroun, le Nigeria, le Tchad, le Rwanda ou le Kenya. A l'issue du tournoi final prévu en janvier et février 2014, le premier de chaque poule est qualifié au Mondial 2014 (3-21 septembre), le continent africain étant représenté par trois pays seulement. Chez les dames, l'Algérie pointe à la 14^e place mondiale, et la seconde sur le plan continental après le Kenya (13^e).

JS KABYLIE

Aït Djoudi prédit une course au titre «très serrée» cette saison

L'entraîneur de la JS Kabylie, Azeddine Aït Djoudi, a estimé que le championnat de Ligue 1 algérienne de football s'annonçait «très disputé» par rapport à la saison précédente, après 10 journées de compétition. «Plusieurs formations peuvent aspirer cette saison à remporter le titre de champion. Les premières journées de l'épreuve ont montré que la bataille sera très rude autour du sacre», a déclaré le coach kabyle en conférence de presse à l'issue de la victoire à domicile de son équipe face au RC Arbaâ samedi soir (1-0).

«Le championnat commence à être plaisant et attrayant. Il n'y a pas d'équipes qui ont réussi à imposer leur domination», a-t-il ajouté. Lors de l'exercice passé, l'ES Sétif a pratiquement fait cavalier seul et réussi à assurer son deuxième titre de champion d'affilée avant terme. Cette saison, les Sétifiens



font face à une rude concurrence, notamment de la part du CS Constantine, nouveau leader de la Ligue 1 depuis samedi, la JS Kabylie, le MC Alger et l'USM Alger. Par ailleurs, Aït Djoudi s'est dit «soulagé» après que ses poulains ont

renoué avec la victoire lors de la réception du nouveau promu le RCA, avouant que la manière de jouer «importait peu» dans ce match.

«On a bien joué lors des trois précédents matches contre l'ASO Chlef, l'ESS et le MCA sans pour autant gagner (deux nuls et une défaite respectivement, ndlr). Cette fois, on se devait de renouer avec la victoire pour recoller au peloton de tête. J'ai d'ailleurs dit à mes joueurs avant le match que seuls les trois points comprenaient dans ce rendez-vous, sans prendre compte de la manière de jouer», a-t-il expliqué. A l'issue de la 10^e journée, la JSK occupe la deuxième place au classement en compagnie de l'ESS avec 18 points chacun, derrière le leader, le CSC qui en compte 20.

Lors de la prochaine journée, les Canaris joueront en déplacement face au CA Bordj Bou-Arréridj.

2^e TRANCHE DE LA SUBVENTION DU MJS

Les clubs tenus d'assainir leur situation financière avant la fin de l'année

Les clubs des deux Ligues professionnelles algériennes de football 1 et 2 sont tenus d'assainir leur situation financière avant la fin de l'année en cours pour bénéficier de la deuxième tranche de la subvention prévue par les pouvoirs publics, a appris l'APS dimanche auprès de certaines formations concernées.

Les clubs en question sont dans l'obligation de transmettre à la tutelle leurs bilans financiers pour s'offrir une deuxième tranche de l'ordre de 25 millions de dinars chacun, après avoir bénéficié récemment d'une enveloppe budgétaire d'un même montant de la part du ministère de la Jeunesse et des sports (MJS), souligne la même source. Cette subvention entre dans le cadre des mesures d'accompagnement décidées par l'état au profit des clubs des deux Ligues pour les aider à réussir leur passage vers le professionnalisme.

La Fédération algérienne de football (FAF) a instauré le

professionnalisme sur la scène nationale lors de l'été 2010. 32 clubs se sont ainsi constitués en sociétés sportives commerciales (SAA), mais qui trouvent, depuis, du mal pour se maintenir debout. C'est ce qui explique, en outre, les revendications à répétition des clubs concernés en direction des pouvoirs publics pour l'application des mesures d'accompagnement du professionnalisme, après avoir accusé du retard dans leur mise à exécution.

Le MJS, par le biais de son représentant présent à la réunion ayant regroupé le président de la FAF Mohamed Raouraoua et les présidents des clubs professionnels la semaine dernière, avait réitéré l'engagement de la tutelle de prendre en charge la construction des centres de formation des clubs en question, comme prévu également dans les mesures d'accompagnement, et dont les travaux devraient être lancés «avant la fin de l'année».

FOOTBALL / O. LYON (FRANCE)

Yacine Benzia risque de passer sur le billard

L'attaquant algérien de l'Olympique Lyon (L1 française de football), Yacine Benzia, risque de passer sur le billard après avoir contracté une blessure au niveau de l'orbite lors d'un match disputé avec l'équipe réserve de son club, indique hier la presse locale. Le jeune attaquant de 19 ans souffre d'une double fracture du plancher de l'orbite, selon le site spécialisé Maxifoot, ajoutant que les dirigeants du club rhodanien prendront dans les prochains jours la décision de faire opérer ou non le joueur. Benzia a été promu la saison passée en équipe première de Lyon avec laquelle il compte 7 apparitions cette saison et un but inscrit.

CENTRES DE FORMATION

La JSMB reçoit son assiette de terrain, le MOB pas encore

La JSMB Béjaïa a bénéficié d'une assiette de terrain où sera bâti son futur centre de formation, alors que le club voisin, le MO Béjaïa est toujours dans l'attente, a indiqué hier son président, Akli Adrar.

«Jusque-là, la JSMB s'est vu offrir son assiette de terrain pour la construction de son centre de formation, en attendant que notre club en bénéficie lui aussi», a déclaré à l'APS le premier responsable du club bougiote pensionnaire de la Ligue 1 algérienne de football. Avec l'avènement du professionnalisme en Algérie lors de l'été 2010, les pouvoirs publics ont promis de délivrer des assiettes de terrain au profit des 32 clubs concernés pour y bâtir leurs centres de formation.

Une opération qui a accusé un grand retard, et ce n'est que depuis quelques semaines que les clubs en question commencent à réceptionner les lots de terrain promis. Notre dossier est actuellement au niveau des bureaux de la wilaya de Béjaïa. On espère qu'une assiette de terrain nous sera affectée dans les meilleurs délais, surtout que le ministre de la Jeunesse et des Sports avait promis que les travaux de construction des centres de formations débutent avant la fin de cette année», a encore précisé le président du MOB. Au départ, les pouvoirs publics se sont engagés à financer à hauteur de 80% la réalisation de ces centres de formation, dans le cadre des mesures d'accompagnement du professionnalisme décidées par l'Etat. Le ministre de la Jeunesse et des Sports, Mohamed Tahmi, a précisé il y a quelques semaines, que désormais la construction de ces infrastructures sera totalement prise en charge par ses services.

CHAMPIONNAT DE TUNISIE

Rachid Belhout contacté par l'O. Béja

L'ex-entraîneur du CA Bordj Bou-Arréridj, Rachid Belhout est pressenti pour prendre en main la formation tunisienne de l'Olympique de Béja (Ligue 1 professionnelle de football) en remplacement de Maher Zdiri, rapportent les médias locaux.

Les responsables de Béja ont contacté deux entraîneurs : l'Algérien Rachid Belhout, avec lequel l'OB a remporté la Coupe de Tunisie en 2010 et Mohamed Kouki, selon la Télévision nationale tunisienne. L'O. Béja est sans entraîneur après le limogeage dimanche de l'entraîneur Maher Zdiri suite à la défaite du club face au Club Sportif de Hammam-Lif (CSHL) sur le score de 2 à 1 en match comptant pour la 4^e journée du championnat de Ligue 1 professionnelle.

Rachid Belhout avait été démis de ses fonctions le 21 octobre dernier suite à la défaite concédée à domicile face à l'ASO Chlef (3-1) en match de la 8^e journée du championnat d'Algérie de Ligue 1. Le technicien algérien connaît bien le football tunisien pour y avoir dirigé l'US Monastir et l'O. Béja. En Algérie, il a dirigé entre autres l'USM Alger, l'ASO Chlef, l'ES Sétif et le MC El Eulma.

APS

SUAREZ

«UN DES MEILLEURS AU MONDE !»

Sur le départ cet été, Luis Suarez est finalement resté à Liverpool pour le plus grand bonheur de ses coéquipiers. Aly Cissokho a souligné le talent de l'attaquant uruguayen. Courtisé par Arsenal ou encore le Real Madrid lors du dernier mercato d'été, Luis Suarez avait communiqué son désir de quitter Liverpool. Cependant les Reds ont refusé de lâcher une pièce maîtresse de leur équipe. Du coup Suarez est resté et a même retrouvé son meilleur niveau après une longue suspension. Aly Cissokho, le défenseur français prêté par le FC Valence, ne tarit pas d'éloge au sujet de son coéquipier.

Januzaj prêt pour la Ligue des champions

David Moyes a insisté sur le fait que le jeune prodige belge est prêt à faire ses débuts en Ligue des champions, même s'il assure prendre des précautions à son encontre. Alors qu'il était au préalable enregistré pour la coupe jeune de l'Uefa, le prometteur attaquant a été ajouté à la liste Senior une fois devenue éligible sur la liste B du club. Cela a conduit Januzaj à figurer sur le banc lors de la rencontre face à la Real Sociedad. Moyes assure que ce dernier fait partie de ses plans pour le déplacement à venir à San Sebastian.



Comment Alex Ferguson a fait signer Éric Cantona par hasard



A l'hiver 1993, le premier nom sur la short list d'Alex Ferguson est celui de Peter Beardsley, qui évoluait à l'époque à Everton. C'est ce que confie l'ex-manager écossais dans les colonnes du Daily Mail. «Dion Dublin s'est cassé la jambe contre Crystal Palace, nous avons donc commencé à chercher quelqu'un. À l'époque, Peter Beardsley ne jouait pas beaucoup pour Everton. Je suis allé dans le bureau de Martin Edwards (le président du club, ndlr) et je lui ai dis «Pourquoi ne pas essayer de faire venir Peter Beardsley ?» Et à ce moment-là, le téléphone a sonné, c'était Bill Fotherby de Leeds qui nous demandait si nous étions prêts à vendre Dennis Irwin. Pendant l'appel, j'ai noté le nom de Cantona sur son bloc-notes...»

Diego Lopez

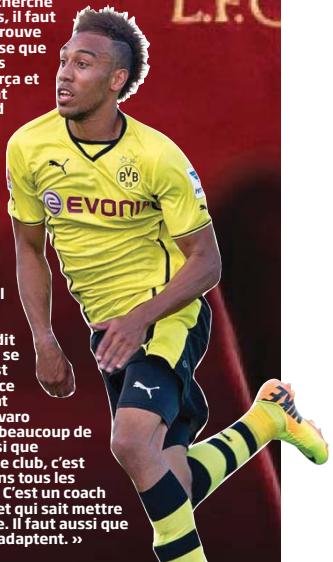
«ON DOIT FAIRE NOTRE AUTOCRITIQUE»

Conscient que le Real Madrid peut faire beaucoup mieux, Diego Lopez appelle les joueurs à plus d'application. Certes le Real Madrid n'a perdu que deux matchs cette saison, contre l'Atletico et le Barça, deux équipes qui évoluent actuellement au plus haut niveau, et reste compétitif dans la course au titre, mais dans le jeu, la Maison Blanche déçoit. Les Madrilènes sont laborieux, à l'image de leur victoire acquise difficilement samedi sur la pelouse du Rayo Vallecano. C'est ce que confirme le portier Diego Lopez.



Aubameyang : «J'espère que le Real Madrid sera champion»

«Le Real Madrid se cherche encore un peu. Après, il faut que Carlo Ancelotti trouve son équilibre. Je pense que ça va faire comme les autres années, le Barça et le Real Madrid devant puis l'Atletico Madrid qui fait un bon début de saison, a justifié Pierre-Emerick Aubameyang dans le Club sur beIN Sport dimanche soir. Ça va se jouer entre ces trois-là mais j'espère que le Real Madrid sera champion.» «Le Real Madrid a mal commencé en Liga mais n'a pas encore dit adieu au titre. Il faut battre parce que c'est une obligation dans ce club, avait également indiqué Fabio Cannavaro dans Marca. Il reste beaucoup de temps. Je pense aussi que Mourinho a marqué le club, c'est ce qui s'est passé dans tous les clubs où il est passé. C'est un coach qui exige beaucoup et qui sait mettre une pression énorme. Il faut aussi que les jeunes joueurs s'adaptent.»



FRANCE

Des responsables culturels crient leur colère après la profanation de mosquées à Besançon



Des responsables du culte musulman en France ont crié hier leur colère suite à la profanation de deux mosquées à Besançon (Est), exhortant les plus hautes autorités du pays à traduire les auteurs des actes islamophobes devant la justice.

Le recteur de la Grande mosquée de Paris, Dallil Boubakeur, a condamné avec la plus grande fermeté les actes antimusulmans survenus dans la nuit de dimanche à lundi contre la mosquée «Souna», la plus ancienne mosquée de Besançon, mais aussi contre la mosquée «Al-Fath» du quartier Planoise dans la même ville où des slogans racistes et des sigles nazis ont été tagués sur les murs extérieurs de ces deux édifices du culte musulman.

Tout en rappelant qu'en août dernier, le mur d'enceinte de la mosquée «Souna» avait été tagué avec des inscriptions islamophobes et racistes, il a demandé à toutes les mosquées de France de «redoubler de vigilance pour leur sécurité» en cette période jugée «inquiétante de recrudescence d'actes antimusulmans agressifs et détestables».

Le recteur de la GMP, par ailleurs président du Conseil français du culte musulman, a appelé les autorités à «tout faire» pour retrouver les auteurs de ces actes antimusulmans afin de les présenter à la justice pour qu'ils soient jugés et condamnés.

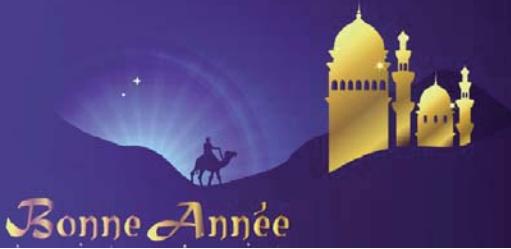
Devant la multiplication des actes islamophobes et racistes à l'égard des lieux de culte et des personnes musulmanes, le président de l'Observatoire français contre l'islamophobie, Abdallah Zekri, a condamné «fermement» les auteurs de ces actes, demandant aux pouvoirs publics de «prendre en considération cette flambée d'actes antimusulmans».

Dans la nuit de mercredi à jeudi, des insultes racistes et à caractère nazi avaient été peintes sur les murs de la maison natale de M. Zekri, qui exprime «dégoût et mépris à l'égard de ces individus qui veulent mettre en péril le vivre ensemble».

Pour sa part, le Collectif contre l'islamophobie en France (CCIF) a lancé une application pour smartphones et tablettes permettant de dénoncer des actes islamophobes. «La photo, la vidéo fait office de preuve et nous permet de communiquer sur l'acte islamophobe» a indiqué le chargé de la communication au CCIF.

Ce collectif avait recensé 469 actes islamophobes en France en 2012, une augmentation de 57% par rapport à 2011. Trois croix gammées, les inscriptions «La France aux Français», «Vive la France», «Les Arabes déhors» et «Mort aux musulmans» ont été tracées, dans la nuit de dimanche à lundi, à la peinture noire sur la mosquée Al-Fath, à Besançon, tandis qu'une croix gammée et l'inscription «Vive le FN» ont également découvertes sur le mur d'enceinte de la mosquée Souna, dans la même ville de l'Est de la France.

Le Directeur général et l'ensemble des personnels de DK News souhaitent à tout le peuple algérien et à toute la communauté musulmane dans le monde, une bonne année, à l'occasion du Nouvel An musulman 1435 (Awal Mouharam).



APRÈS TIGUENTOURINE ET D'AUTRES ATTAQUES DÉJOUÉES Pourquoi tant d'acharnement contre l'Algérie ?

Décidément, tous les moyens sont bons pour s'attaquer à l'Algérie qui demeure un des rares pays arabes à avoir fait face de manière ingénue à ce qui est appelé «le printemps arabe». Les dernières attaques du Maroc, orchestrées par le tristement célèbre makhabat, dénotent de la poursuite de cet acharnement sur l'Algérie, laquelle tire sa force de sa stabilité interne.

Kamel Cherif

L'Algérie avec toutes ses composantes et dans toute sa diversité a, une fois encore, donné une leçon de solidarité et de nationalisme à ceux qui veulent frapper sa stabilité. Les partis politiques, les associations de la société civile, les syndicats et de simples citoyens ont unanimement soutenu la réaction des autorités algériennes face aux attaques marocaines.

Tous ont réagi comme un même homme, soutenant les positions courageuses et de principe de l'Etat algérien. L'Algérie avait appelé, dès le début de la crise, les autorités marocaines à plus de retenue certes, mais elle s'est montrée intransigeante quand il s'est agi de la violation du consulat algérien à Casablanca. C'est dire que l'Algérie fait la part des choses entre les attaques verbales et les attaques caractérisées. Ces positions ont créé un sentiment de fierté chez les Algériens, lesquels demeurent derrière les prises de position des autorités algériennes. Il faut relever

que l'acharnement du royaume chérifien est loin d'être isolé quand on sait que le lobby juif reste prédominant au Maroc.

La crise diplomatique, née des positions connues et reconnues de l'Algérie vis-à-vis de la question sahraouie, ont attisé la haine des

autorités marocaines, lesquelles semblent obéir à un agenda que l'histoire dévoilera dans un proche avenir. Un agenda qui a déstabilisé la région du Moyen-Orient ainsi que l'Afrique du Nord, sans parler de la région du Sahel. Plusieurs tentatives avaient ciblé l'Algérie, dont la plus spectaculaire est celle qui avait frappé la base gazière de Tiguentourine, au début de l'année 2013.

La riposte de l'Algérie à la multinationale terroriste qui avait tenté de paralyser le cœur de l'économie du pays, aura été un affront pour les parties qui avaient inscrit l'Algérie dans leur agenda. Les ondes de choc de ces tentatives de déstabilisation de l'Algérie semblent se poursuivre et tous les moyens sont utilisés avec la complicité du Maroc qui tente entre autre d'inonder l'Algérie avec des tonnes de cannabis. N'ayant pas réussi à exécuter le complot qui leur est dicté, les autorités marocaines ont fabriqué de toutes pièces une crise diplomatiques qui leur sera, somme toute, fatale.

TRANSPORT

Tassili Airlines réduit ses tarifs de 50% d'Alger, vers Oran, Constantine, Annaba et Sétif

La compagnie aérienne Tassili Airlines (TAL) a lancé une réduction de 50% sur les prix des billets sur les lignes desservant Alger, Oran, Constantine, Annaba et Sétif, a-t-elle annoncé hier dans un communiqué.

Les nouveaux tarifs seront appliqués du 3 novembre au 31 janvier prochain pour tout achat d'un billet en aller-retour à partir d'Alger vers Oran,



Constantine, Annaba et Sétif, et au départ de ces villes vers la capitale, explique cette compagnie publique dans un communiqué. Ainsi, le prix du billet du vol Alger-Oran-Alger sera de 4.116 DA, alors que celui d'Alger-Constantine-Alger coûtera 3.648 DA. Le prix du billet Alger-Annaba-Alger sera quant à lui de 4.350 DA, celui de la ligne Oran-Sétif-Oran est proposé

à 5.654 DA. Par ailleurs, TAL s'est dotée d'un réseau de vente à travers des agences commerciales implantées dans un premier temps dans les villes principales, pour s'étendre dans une deuxième phase à l'ensemble du territoire national. Tassili Airlines a lancé le réseau domestique grand public en mars dernier, à travers un programme d'exploitation desservant les

villes d'Alger, Oran, Constantine, Annaba, Sétif, Bejaïa, Jijel, Gharaïba, El Oued, Bechar, Hassi Messaoud (Ouargla), Adrar, Illizi, Tamanrasset et Djebel, selon le communiqué. Tassili Airlines gère une flotte composée de 12 aéronefs d'une capacité de 1.064 sièges, selon les données de la compagnie filiale à 100% du groupe Sonatrach.

Condoléances

Les familles Admane et Hassen Khodja, parents et alliés d'Alger, font part du décès de leur regretté oncle Sid Ali Haffaf, survenu hier à l'âge de 80 ans.

Qu'Allah le Tout-Puissant accorde au défunt Sa Sainte Miséricorde et l'accueille en Son Vaste paradis!

A Allah nous appartenons, à Lui nous retournons.